

*Ville de Mulhouse /
CAMSA*

Plan de Déplacements d'Entreprises (PDE)

VILLE DE
 **MULHOUSE**



Octobre 2005

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| <i>I. Introduction.....</i> | <i>5</i> |
| <i>II. Diagnostic</i> | <i>7</i> |
| <i>L'analyse territorial des services.....</i> | <i>8</i> |
| <i>L'analyse des enquêtes/statistiques.....</i> | <i>40</i> |
| <i>III. La proposition de piste d'actions.....</i> | <i>50</i> |
| <i>IV. Le programme d'actions.....</i> | <i>54</i> |
| <i>Les objectifs du PDE.....</i> | <i>71</i> |
| <i>Annexes.....</i> | <i>73</i> |

I. Introduction

La loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie (loi du 30 décembre 1996) préconise une diminution du trafic automobile en agglomération par l'intermédiaire de la réalisation des Plan de Déplacements Urbains (PDU).

La loi Solidarité et Renouveau Urbain (loi du 13 décembre 2000) appuie l'action du PDU au niveau des déplacements des employés des établissements publics et privés par l'intermédiaire des Plans de Déplacements des Entreprises (PDE – aussi appelés plans de mobilité), permettant ainsi de réduire l'utilisation de la voiture particulière sur les trajets domicile-travail et au sein de l'établissement. C'est une démarche non obligatoire librement définie par l'entité organisatrice.

Le PDU de l'agglomération mulhousienne qui a été adopté en février 2001 contient la proposition « Encourager les entreprises et les collectivités publiques à favoriser le transport de leur personnel, notamment par l'utilisation des transports en commun et du covoiturage ».

L'action I 1 du PDU consiste à « Réaliser des plans de mobilité dans l'ensemble des établissements

publics, des services de l'Etat, des collectivités locales et des plus grandes entreprises ».

Le projet arrêté (3/12/2004) du PDU révisé contient une action « Sensibiliser les établissements publics et privés au management de la mobilité (PDE) ».

L'arrivée du tram-train et la mise en place du nouveau plan de circulation sont une occasion pertinente pour réorganiser les déplacements générés par ces services, qui sont majoritairement situés sur les axes du tram.

Les maîtres d'ouvrage du PDE sont la CAMSA et la Ville de Mulhouse. Son objet est de mener une approche globale des déplacements au sein de ses établissements. La démarche a été accompagnée par un comité de pilotage composé par des élus et des techniciens de la CAMSA et de la ville de Mulhouse.

Le programme d'actions du PDE incite les usagers à réduire leur utilisation de la voiture particulière en solo au profit des autres modes de déplacements (TC, vélo, marche à pieds, covoiturage...)

L'objectif général du PDE est de diminuer les impacts négatifs de l'activité de l'établissement sur l'environnement : la consommation d'énergie, les encombrements de circulation, le bruit, la pollution etc. Le PDE pour la Ville et la CAMSA pourrait servir d'exemple pour d'autres PDE à réaliser dans l'agglomération mulhousienne.

La démarche a pour enjeu de diminuer et de modifier éventuellement les habitudes de déplacements effectués par les personnels de la Ville de Mulhouse et de la CAMSA selon les critères de développement durable et conformément aux préconisations du Plan de Déplacements Urbain de l'agglomération mulhousienne.

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- développer l'usage des modes alternatifs à la voiture (vélos, TC etc.),
- mieux organiser l'usage de la voiture (covoiturage, gestion du parc des véhicules professionnels)
- sécuriser les déplacements, par la réalisation d'actions.

Le PDE propose des mesures d'organisation de déplacements et de sensibilisation du personnel.

Les déplacements suivants sont concernés par l'étude :

- les trajets entre le domicile et le travail,
- les parcours entre établissements,
- les déplacements dans le cadre

- des missions professionnels,
- les accès pour les visiteurs et les livreurs.

La méthodologie :

La démarche de l'élaboration du PDE comporte quatre phases :

1. Le diagnostic :

Son objectif est d'orienter le choix des actions du PDE sur la base de connaissances plus approfondies :

- des habitudes de déplacements sur les trajets domicile/travail et les trajets professionnels (enquêtes) ;
- de l'accessibilité actuelle des principaux sites.

Le diagnostic englobe également l'identification à partir des enquêtes des publics ciblés (les agents susceptibles de changer leur comportement).

2. La proposition d'actions à mettre en œuvre :

A partir des besoins des publics ciblés, des actions ont été proposées au comité de pilotage, qui a défini les pistes à poursuivre.

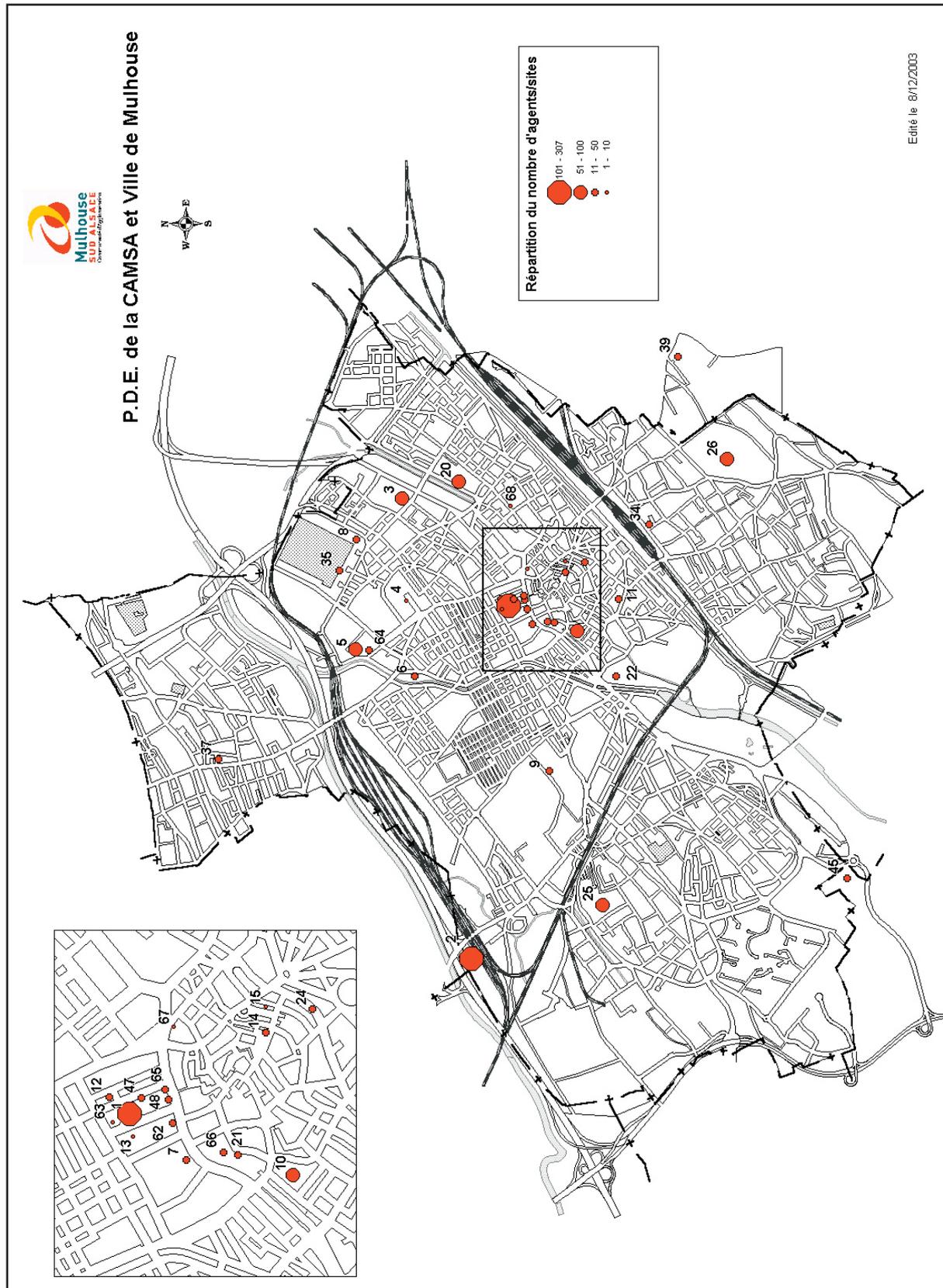
3. L'élaboration du programme d'actions

A partir des propositions d'actions un programme a été soumis au comité de pilotage. Chaque action contient un objectif, une description, les acteurs de la mise en œuvre, le délai de mise en œuvre et une estimation de coûts.

II. Diagnostic

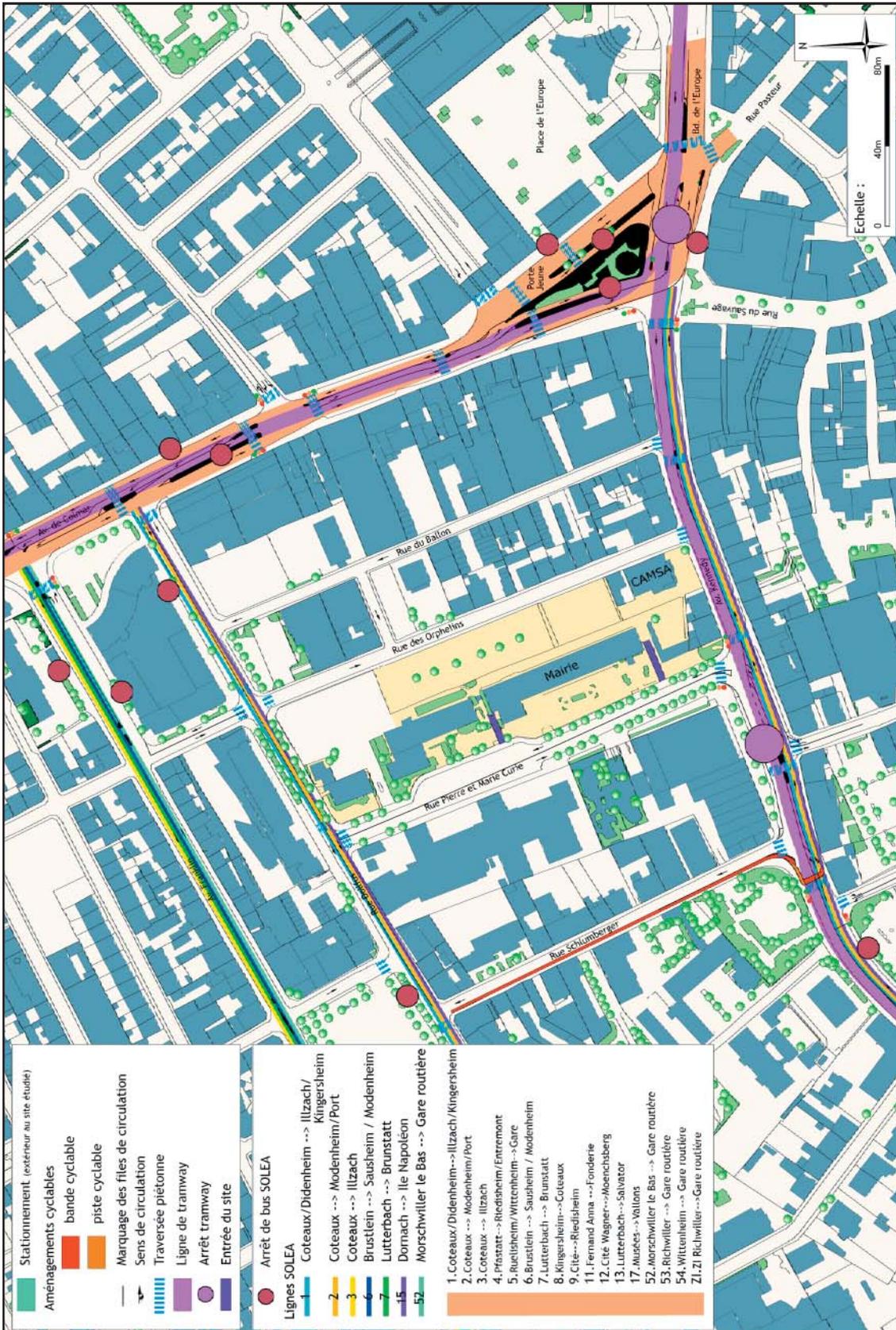
Le diagnostic regroupe les données disponibles sur l'organisation territoriale des services (localisation des services et des agents) et des déplacements ainsi que le recueil et l'analyse des données : un état des lieux des déplacements du personnel des différents locaux.

Pour les sept sites les plus importants (Mairie, Bibliothèque, Filature, BEA-Voirie, la Mertzau, Service des Eaux et le Zoo) une Ax locaux, la desserte des services par les différents modes de déplacement, la disposition des véhicules de services, l'organisation du stationnement et des livraisons, etc. (c.f. page 9 et les suivantes)



L'organisation territoriale des services (localisation des services et des agents) : les 2300 agents de la ville et de la CAMSA sont répartis sur 85 différents sites.

Analyse du site - La Mairie



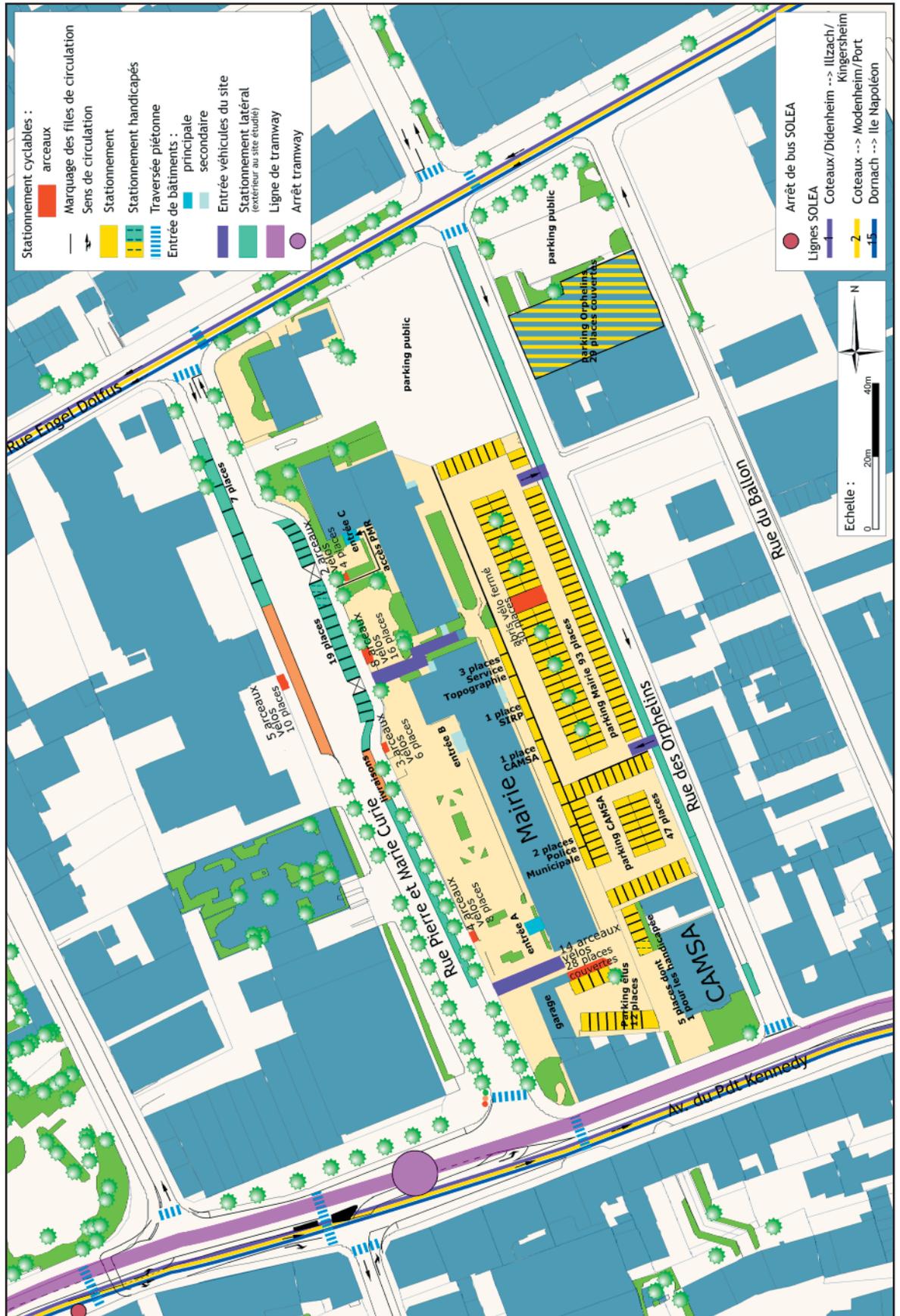




Photo 1

Photo 2



Photo 3

Photo 4



| | | |
|--|---|---|
| Service | 13,14,20,202,233,33,34,40,41,44,51,53,54,61,631,64,74 | |
| Situation géographique | 2, rue Pierre et Marie Curie | |
| Nombre d'agents | 307 | |
| Cartes SOLEA | 20 | |
| Indemnité bicyclette | 12 | |
| Places de stationnement | → parking CAMSA : 52 places (réservées aux élus) ; → parking Mairie : 93 places ; → garage Orphelins : 29 places / 37 bips en circulation | |
| Places de stationnement réservées pour les véhicules de service | → CAMSA 1 → service Topographie 3 → Police municipale 2 | |
| Places de stationnement réservées pour les visiteurs | Parking CAMSA : accessibilité par l'accueil, pas de places réservées | |
| Stationnement vélo | → Entrée A : 36 places (18 arceaux) → Entrée C : 36 places (18 arceaux) → Parking abri-vélo fermé : 30 places (dont 8 vélos-services) | |
| Fréquentation du site par des visiteurs | → Entrée A : 50 par jour → Entrée C : 500 par jour | |
| Fréquentation du site par des livraisons | fréquemment, par l'entrée C ou devant la mairie | |
| Accessibilité du site pour les PMR | oui | |
| Accessibilité du site par les TC | Bus (réseau 2005/06) : arrêt Porte Jeune | Bus (réseau 2005/06) : arrêt Lorraine |
| Tramway : arrêts Mairie et Porte Jeune | | |
| Desserte de l'arrêt (ligne, fréquence) | 1 : 8' HP, 10' HC 2 : 10' 3 : 15' 4 : 10' 5 : 15' HP, 20' HC 6 : 12' HP, 15' HC 7 : 12' HP, 15' HC 8 : 15' HP, 30' HC 9 : 15' HP, 30' HC 11 : 20' HP, 30' HC 12 : 12' 13 : 30' HP, 60' HC 14 : 60' 15 : 30' HP, 60' HC 17 : 60' 52 : 30' HP, 60' HC 53 : 60' HP, 120' HC 54 : 60' HP, 120' HC (HP : heures de pointe / HC : heures creuses) | 1 : 8' HP, 10' HC 2 : 10' 15 : 30' HP, 60' HC |
| Confort de l'arrêt | abris dans tous les sens, bancs, et à distance de la route | abris et bancs dans les deux sens |
| Distance de l'arrêt | 200m | 150m |
| Confort des cheminements | → beaucoup de circulation → PMR ok | → beaucoup de circulation → PMR ok |
| Accessibilité du site en vélo | → Zone 30 : centre-ville → Bande cyclable : rue Schlumberger (manque de continuité) | |
| Spécificités du site/service | → parking surchargé → Pour ce site, l'état après les travaux de démolition des bâtiments rue des Orphelins et de création d'un parking a été pris en compte, car les travaux étaient en cours lors de l'élaboration du PDE | |

Photo 5



Photo 6



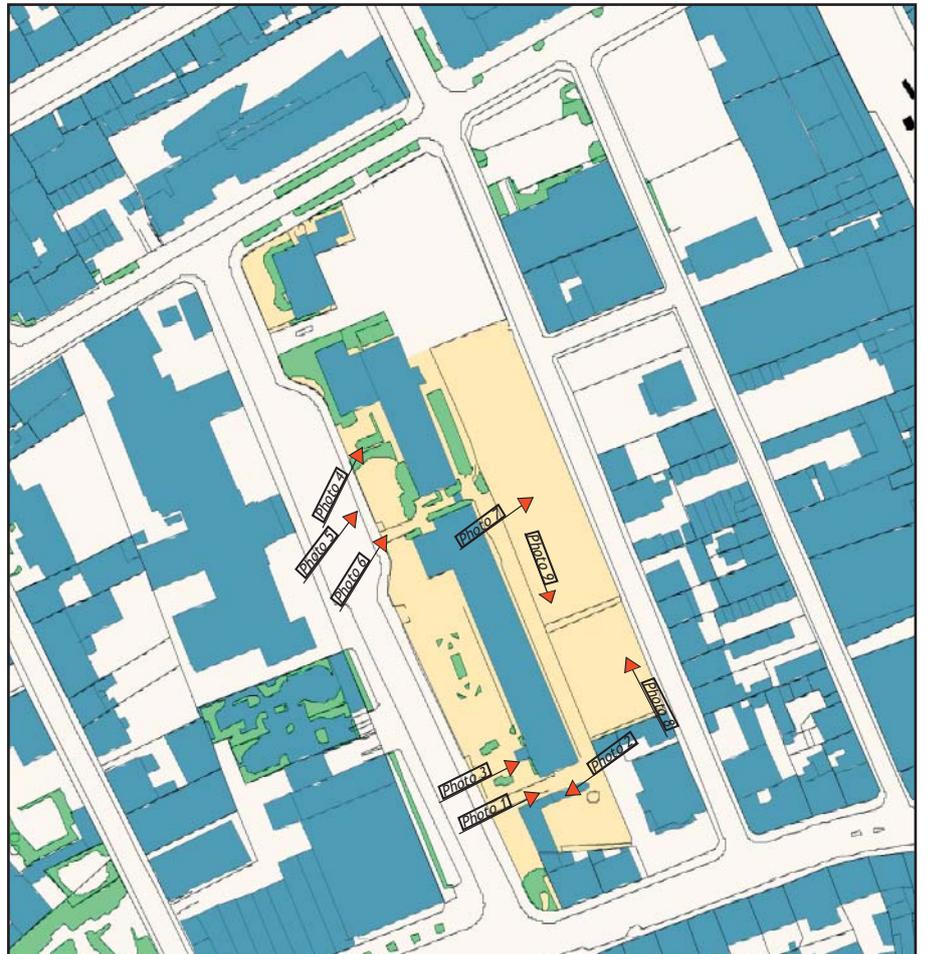
Photo 7



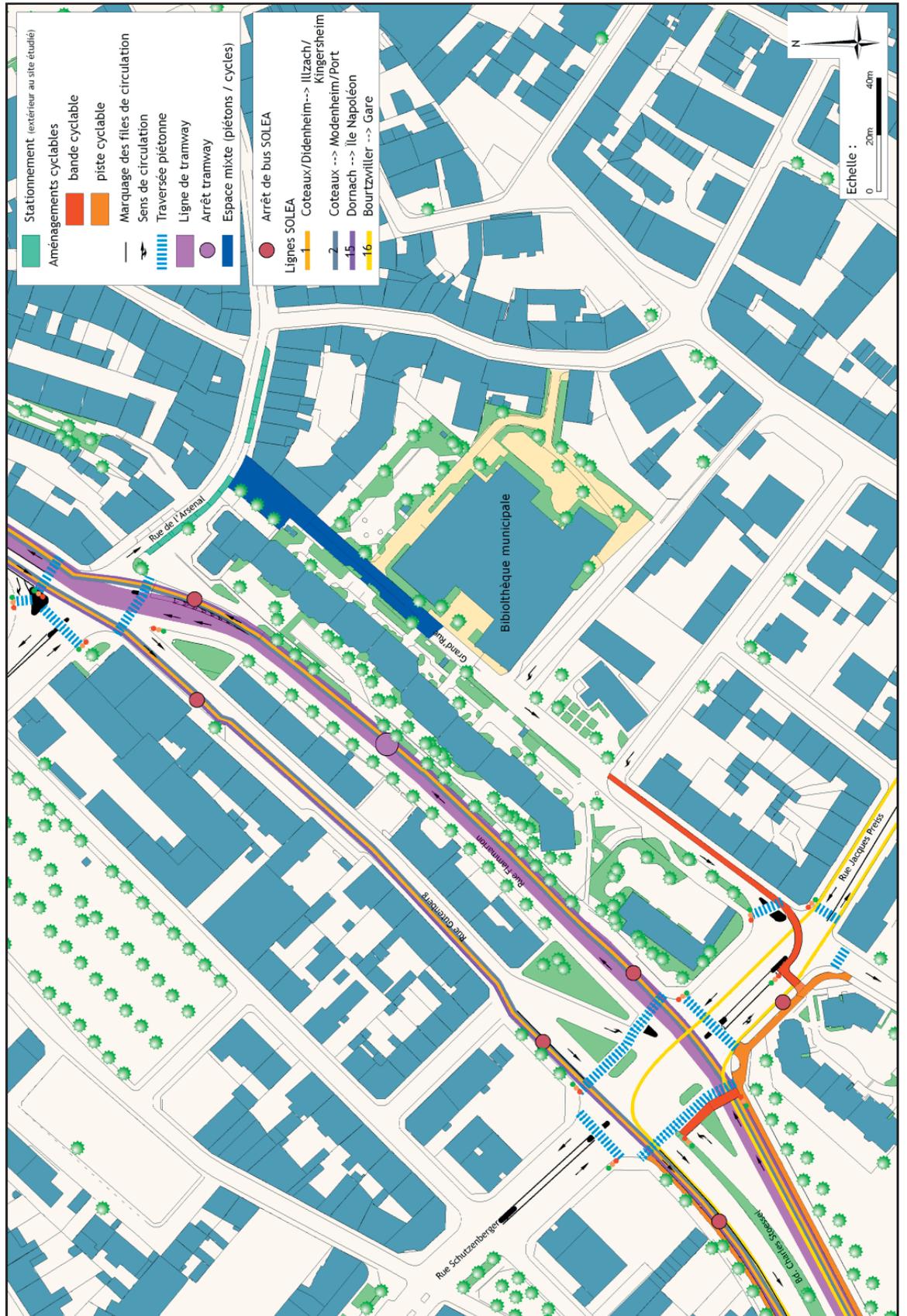
Photo 8



Photo 9



Analyse du site - La Bibliothèque





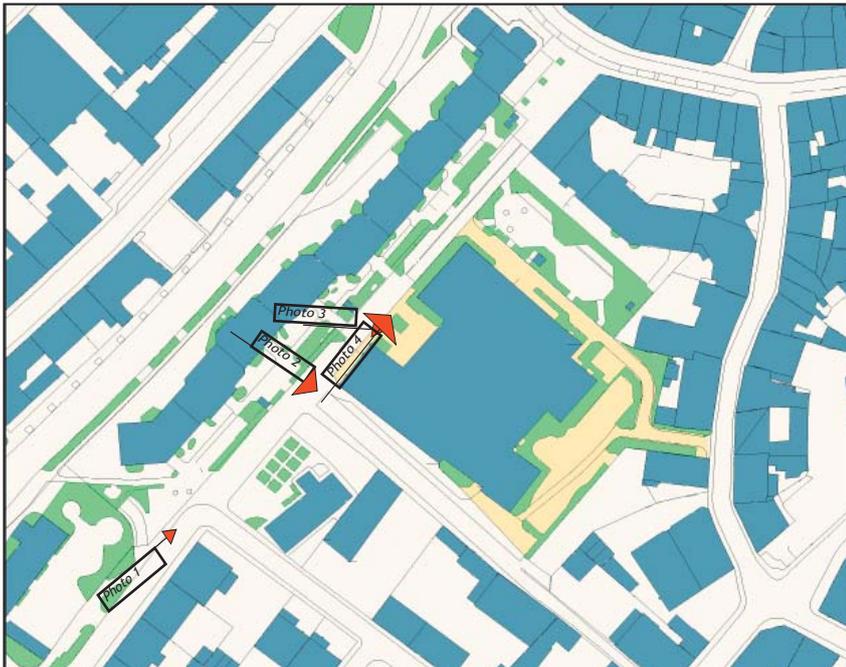


Photo 1



Photo 2



Photo 3

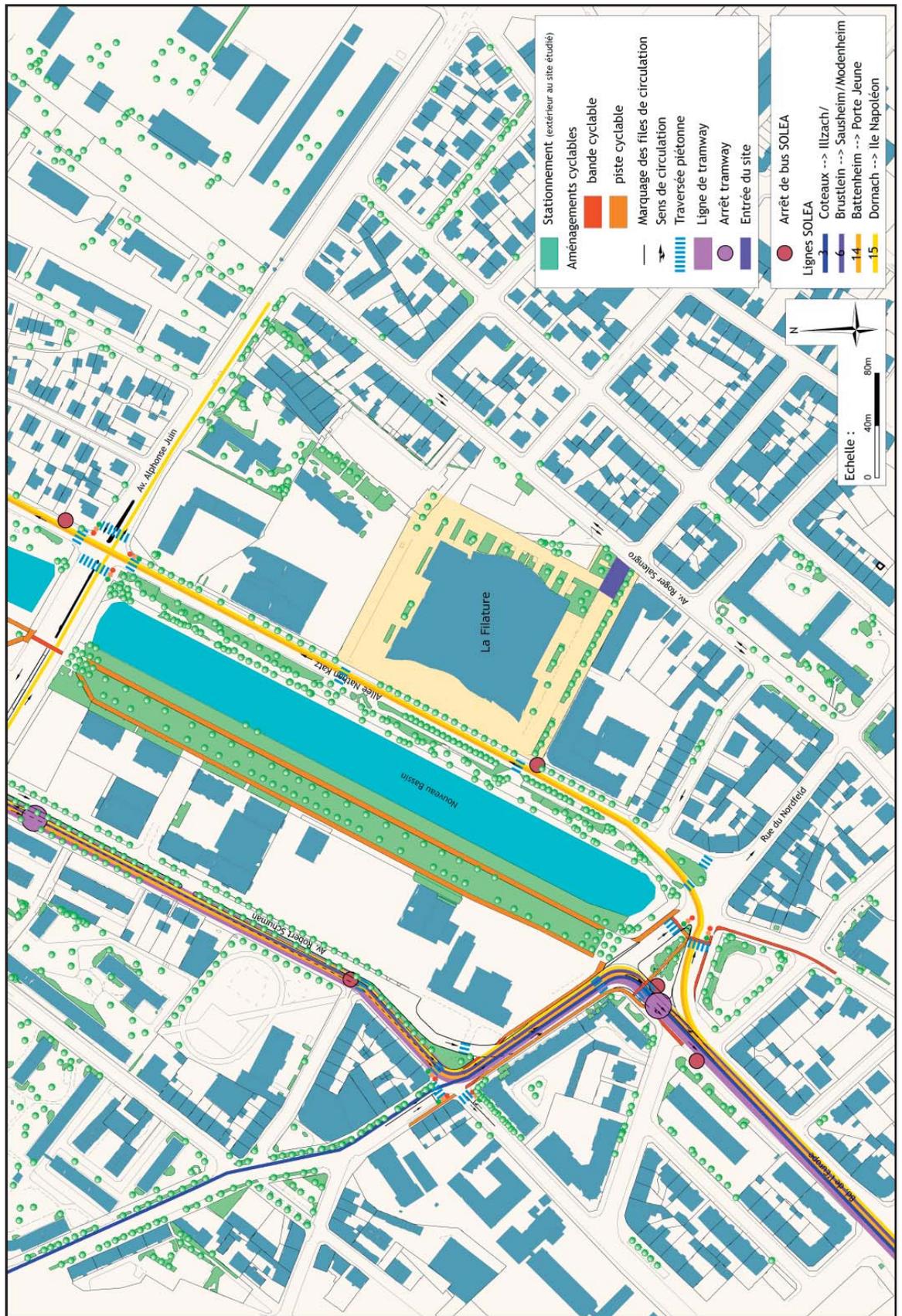


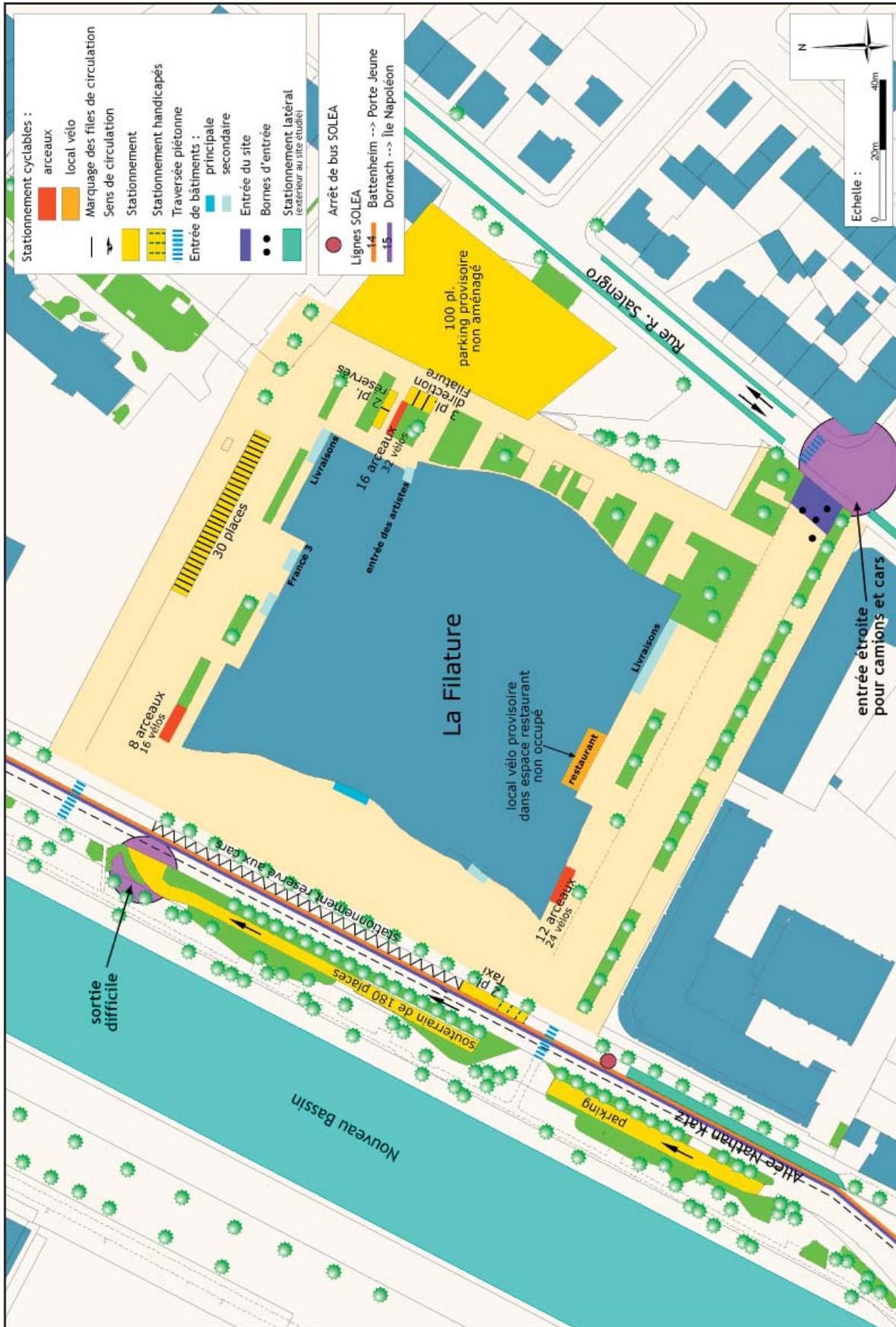
Photo 4



| | | |
|--|---|---|
| Service | Bibliothèque centrale | |
| Situation géographique | 19, Grand'Rue / 0.6 km de la mairie | |
| Nombre d'agents | 50 (+ 40 sur les 7 sites annexes) | |
| Cartes SOLEA | 2 | |
| Indemnité bicyclette | 0 | |
| Places de stationnement | parking personnel : 20 places | |
| Places de stationnement réservées pour les véhicules de service | 0 | |
| Places de stationnement réservées pour les visiteurs | non | |
| Stationnement vélo | 30 places (15 arceaux) | |
| Fréquentation du site par des visiteurs | 1000 par jour | |
| Fréquentation du site par des livraisons | 3 fois par semaine | |
| Accessibilité du site pour les PMR | oui | |
| Accessibilité du site par les TC : | Porte Haute | Grand'Rue/Flammarion |
| Desserte de l'arrêt (ligne, fréquence) | 1 : 8' HP, 10' HC 2 : 10' 15 Dornach - Île Napoléon 16 Bourzwiller - Gare (HP : heures de pointe / HC : heures creuses) | 16 : 30' HP, 60' HC |
| Confort de l'arrêt | abri et banc dans les deux sens, à proximité de la circulation | abri et banc dans les deux sens, à proximité de la circulation |
| Distance de l'arrêt | 150m | →Grand'Rue : 150 m →Flammarion : 250 m |
| Confort des cheminements | →beaucoup de circulation →PMR ok | →PMR ok →trottoir large →Flammarion : beaucoup de circulation |
| Accessibilité du site en vélo | →zone 30 : centre ville →bande cyclable : une portion de la Grand' Rue (manque de continuité) | |
| Spécificités du site/service | difficultés de stationnement pour les visiteurs | |

Analyse du site - La Filature





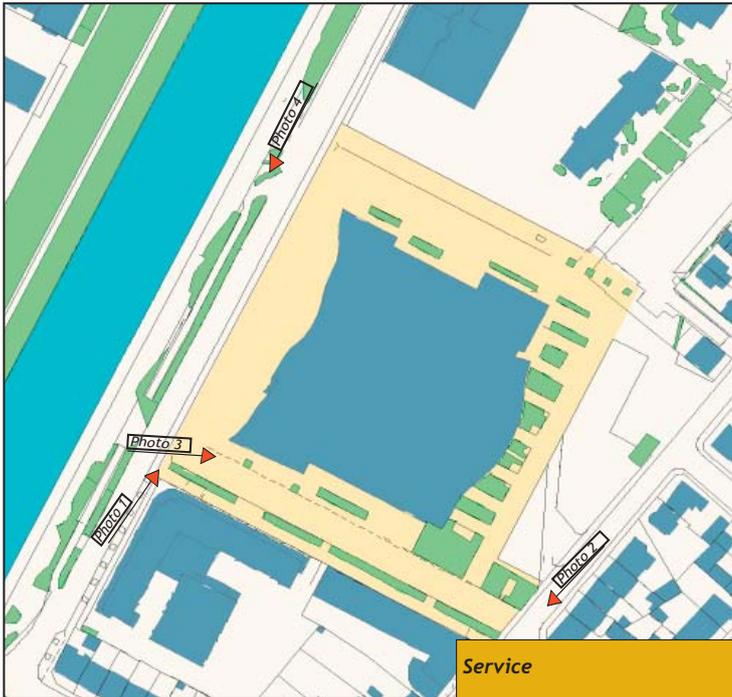


Photo 1



Photo 2



Photo 3



Photo 4

| | | |
|--|---|--|
| Service | →Orchestre Symphonique de Mulhouse →Scène Nationale →Opéra Nationale du Rhin →Médiathèque Municipale | |
| Situation géographique | →20, allée Nathan Katz →1,2 km de la mairie | |
| Nombre d'agents | →Orchestre : 59 →Médiathèque : 13 →Association Filature (Scène/Opéra) : 50 | |
| Cartes SOLEA | 0 (intéressant pour Orchestre avec tram-train) | |
| Indemnité bicyclette | 0 | |
| Places de stationnement | →180 places pour les visiteurs en souterrain →130 places personnel (dont 100 places non aménagées) en surface | |
| Places de stationnement réservées pour les véhicules de service | 5 places | |
| Places de stationnement réservées pour les visiteurs | 180 places en parking souterrain | |
| Stationnement vélo | 72 places ouvertes (36 arceaux) | |
| Fréquentation du site par des visiteurs | affluence forte aux heures de spectacles | |
| Fréquentation du site par des livraisons | 3 à 4 fois par jour | |
| Accessibilité du site pour les PMR | oui | |
| Accessibilité du site par les TC : | Filature | 14 Juillet |
| Desserte de l'arrêt (ligne, fréquence) | →6 Brustlein - Sausheim →14 Battenheim - Porte Jeune ; →15 Dornach - Île Napoléon (HP : heures de pointe / HC : heures creuses) | 6 : 12' HP, 15' HC |
| Confort de l'arrêt | ni abri ni banc | abri et banc dans les deux sens, à proximité de la circulation |
| Distance de l'arrêt | 50m | 300 m |
| Confort des cheminements | →trottoir large →PMR ok | →PMR ok →beaucoup de circulation |
| Accessibilité du site en vélo | →pas de réseau cyclable en provenance du centre-ville →piste cyclable : Nouveau Bassin coté nord →bande cyclable : rue Alfred Dreyfus | |
| Spécificités du site/service | →site sera desservi par tramway →sortie du parking souterrain difficile après heures de spectacles →parking du personnel est provisoire (propriété de la SERM) →difficultés de circulation pour les cars et les camions sur l'avenue Salengro (entrée étroite) | |

Analyse du site - BEA / service voirie



Photo 2



Photo 1



Photo 3



Photo 4

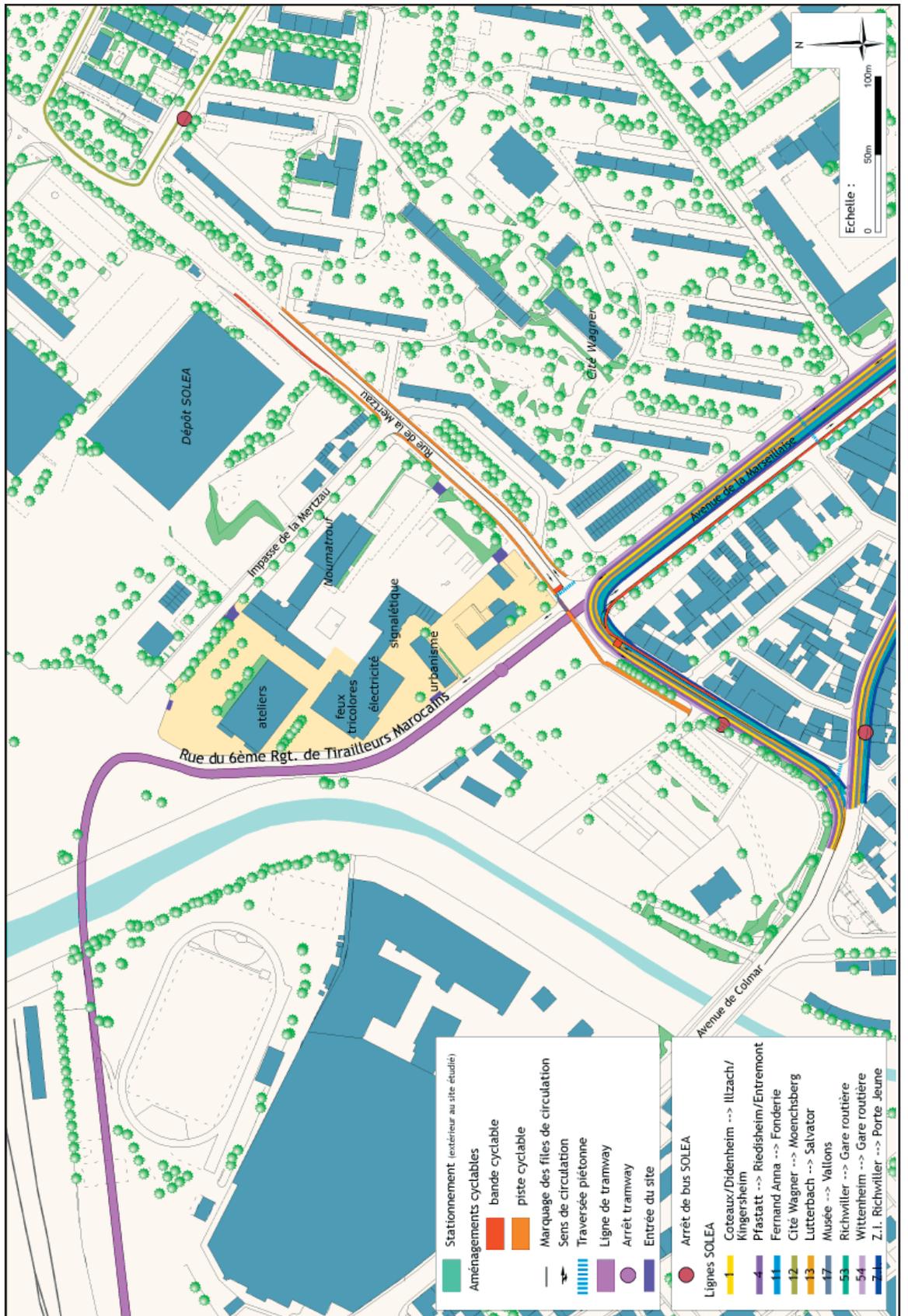


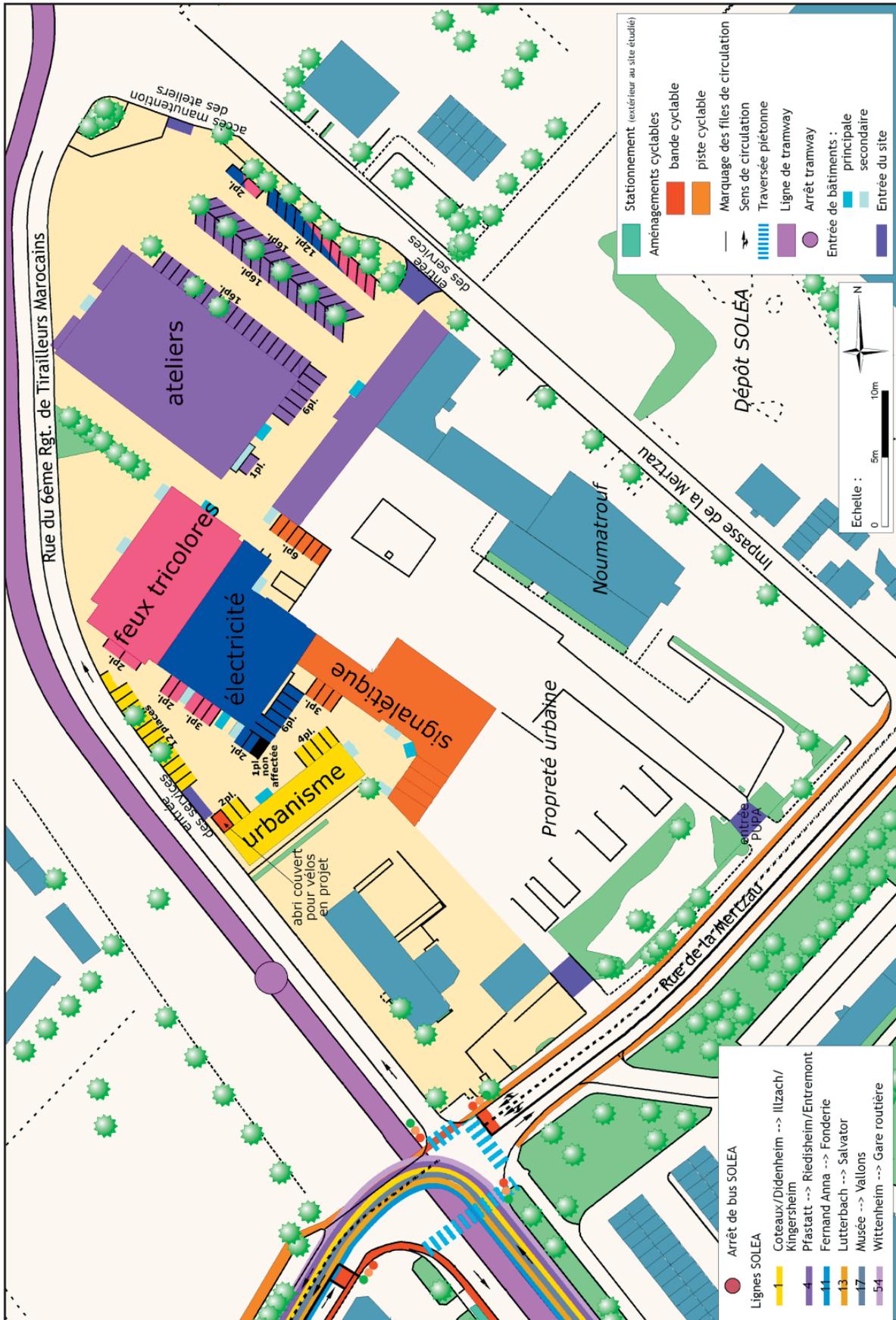
Photo 5



| | | |
|--|--|--|
| Service | → BEA → Service voirie | |
| Situation géographique | → 34, rue Lefebvre → 1,3 km de la mairie | |
| Nombre d'agents | → BEA : 13 → Service voirie : 44 | |
| Cartes SOLEA | → BEA : 1 → Service voirie : 2 | |
| Indemnité bicyclette | 6 | |
| Places de stationnement | 36 | |
| Places de stationnement réservées pour les véhicules de service | 0 | |
| Places de stationnement réservées pour les visiteurs | 0 | |
| Stationnement vélo | 6 places en abri ouvert (arceaux) | |
| Fréquentation du site par des visiteurs | → BEA : rare → Service voirie : ouvert au public | |
| Fréquentation du site par des livraisons | → BEA : jamais → Service voirie : rare | |
| Accessibilité du site pour les PMR | non | |
| Accessibilité du site par les TC : | arrêt Lefebvre | arrêt Juin / Barbanègre |
| Desserte de l'arrêt (ligne, fréquence) | → 3 Coteaux - Illzach → 5 Wittenheim - Gare → 6 Brustlein - Sausheim → 8 Kingersheim - Coteaux → 12 Cité Wagner - Moenchsberg → 14 Battenheim - Porte Jeune → 15 Dornach - Ile-Napoléon (HP : heures de pointe / HC : heures creuses) | 6 : 12' HP, 15' HC 14 : 60' 15 : 30' HP, 60' HC |
| Confort de l'arrêt | abri dans les deux sens, banc et à distance de la route vers banlieue | → Juin : abri + banc → Barbanègre : ni abri ni banc |
| Distance de l'arrêt | 150 m | → Juin : 200m → Barbanègre : 300m |
| Confort des cheminements | → PMR ok → large trottoir | Beaucoup de circulation → Juin : PMR ok → Barbanègre : PMR non |
| Accessibilité du site en vélo | → pas de réseau cyclable en provenance du centre-ville → piste cyclable : Nouveau Bassin → bande cyclable : rue Alfred Dreyfus → Zone 30 : rue des Merles | |
| Spécificités du site/service | → site sera bien desservi par tram → pas de places de stationnement pour les visiteurs (notamment voirie) | |

Analyse du site - La Mertzau





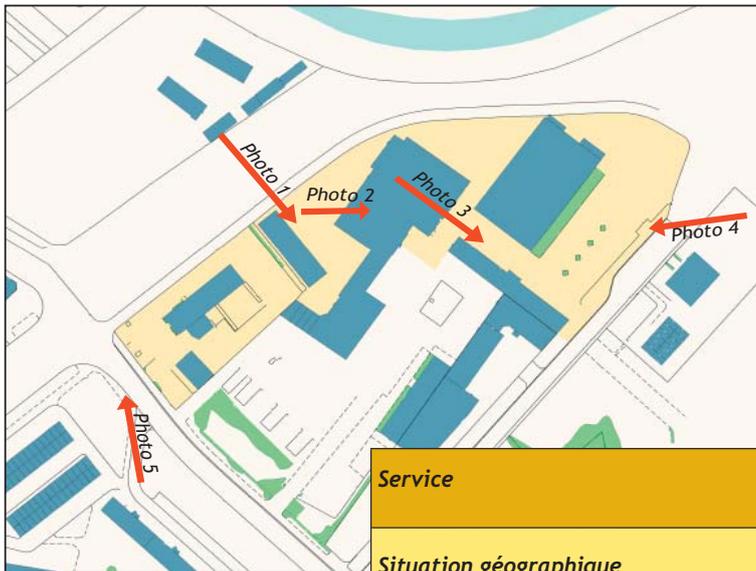


Photo 1



Photo 2



Photo 3

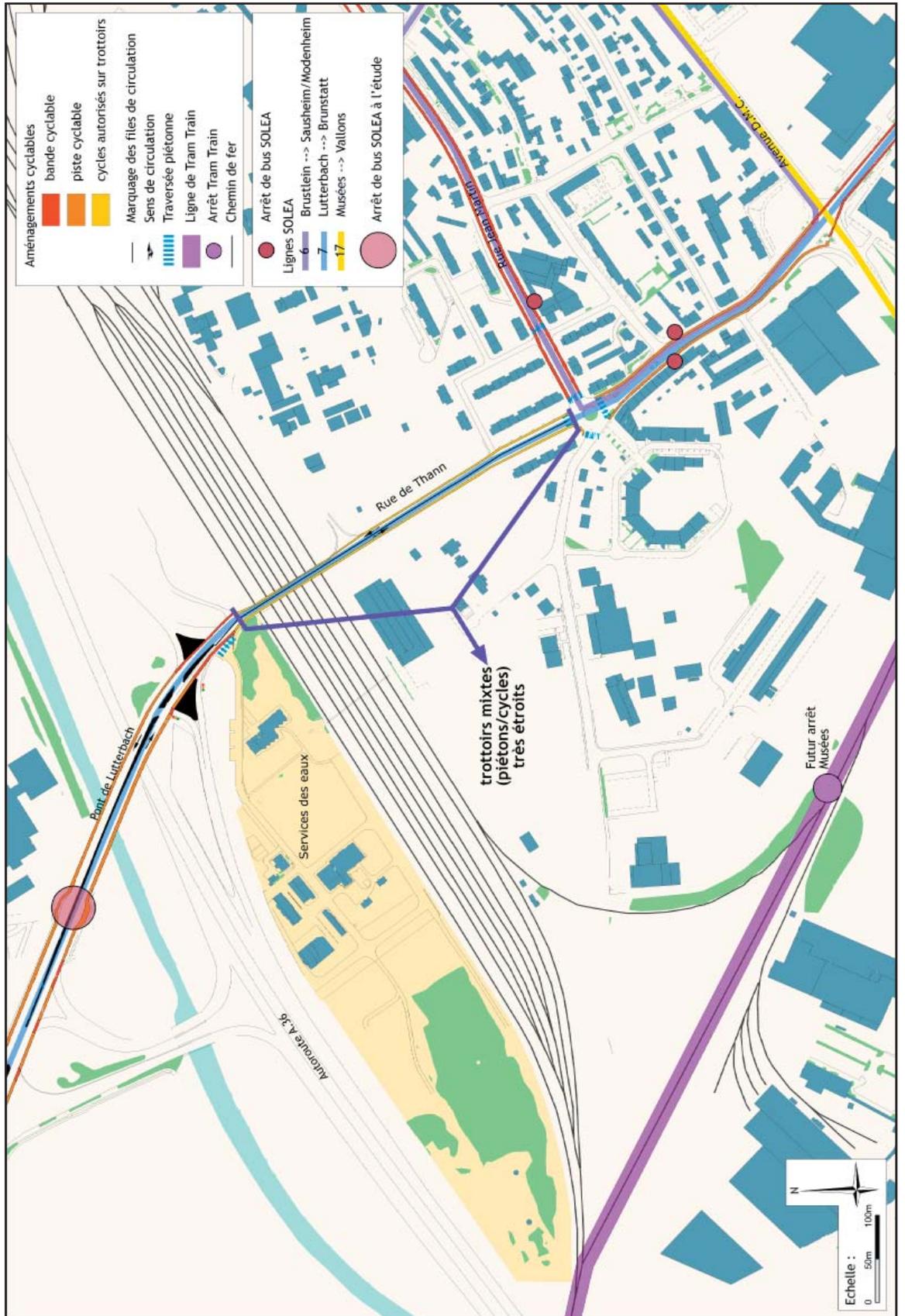


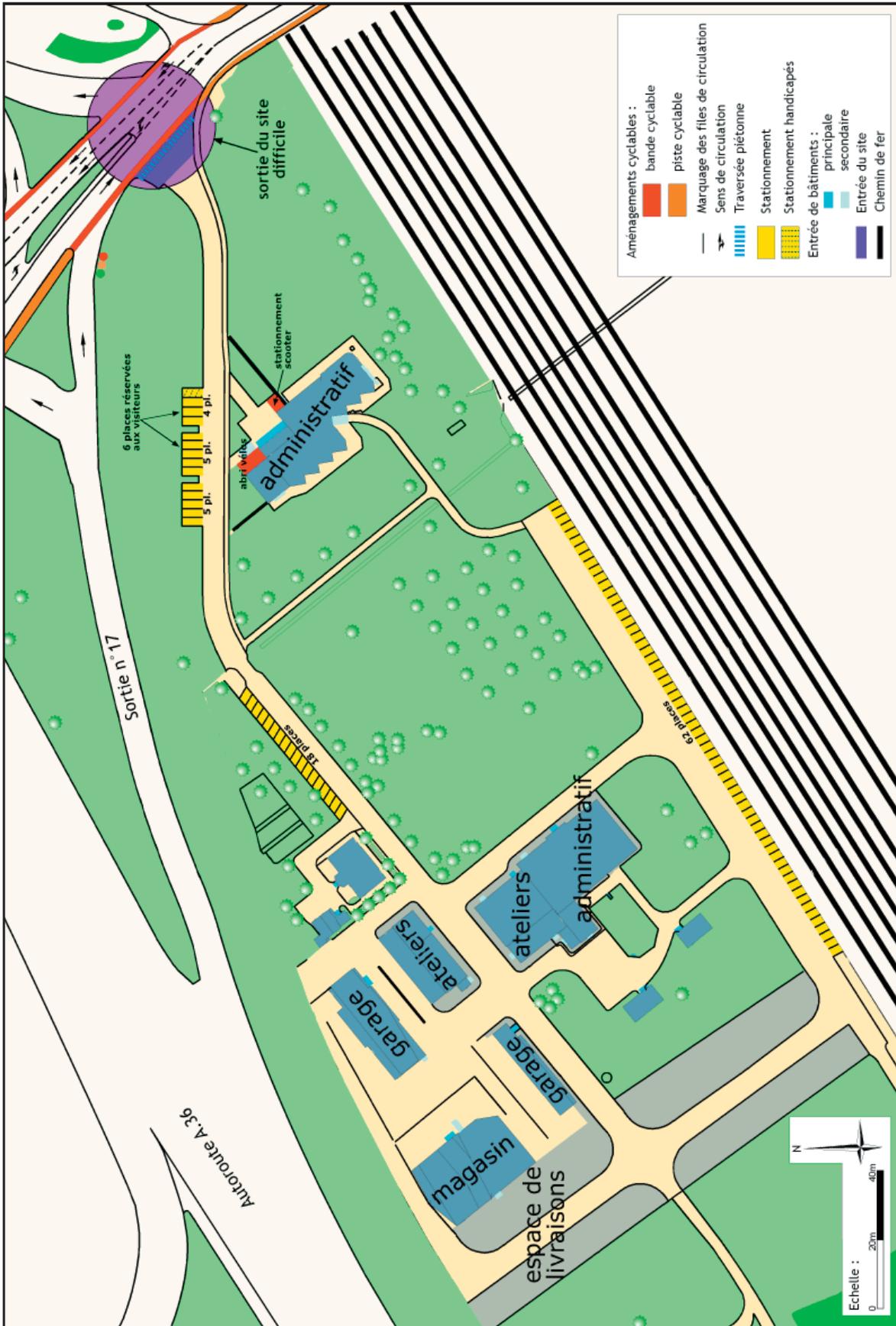
Photo 4



| | | |
|--|---|-------------------------------------|
| Service | → Services Techniques – Ateliers → Voirie (feux, signalétique) → Service d'Urbanisme | |
| Situation géographique | → Ateliers : 11, impasse de la Mertzau → Urbanisme : 14, rue du 6 ^{ème} Régiment Tirailleurs Marocains → 1,3 km de la mairie | |
| Nombre d'agents | → Ateliers : 69; → Voirie : 26; → Urbanisme : 22 | |
| Cartes SOLEA | → Ateliers : 1 → Voirie : 0 → Urbanisme : 2 | |
| Indemnité bicyclette | → Ateliers : 5 → Voirie : 0 → Urbanisme : 0 | |
| Places de stationnement | → Ateliers : 55 → Voirie : 24 → Urbanisme : 18 | |
| Places de stationnement réservées pour les véhicules de service | → Ateliers : 0 → Voirie : 20 → Urbanisme : 0 | |
| Places de stationnement réservées pour les visiteurs | → Ateliers : 0 → Voirie : 0 → Urbanisme : 2 | |
| Stationnement vélo | abri vélo fermé (8-10 places) | |
| Fréquentation du site par des visiteurs | → Ateliers, Voirie : non → Urbanisme: ouvert au public | |
| Fréquentation du site par des livraisons | → Ateliers : régulière, coté Noumatrouf → Voirie : rare → Urbanisme : non | |
| Accessibilité du site pour les PMR | → Ateliers et Voirie : oui → Urbanisme : non | |
| Accessibilité du site par les TC : | arrêt Bouclier / Mertzau | arrêt Cité Wagner |
| Desserte de l'arrêt (ligne, fréquence) | 1 : 8' HP, 10' HC 4 : 10' HP, 10' HC 11 : 20' HP, 30' HC 13 : 30' HP, 60' HC 17 : 60' 53 : 60' HP, 120' HC 54 : 60' HP, 120' HC | 12 : 12' HP, 15' HC |
| Confort de l'arrêt | abri et banc à Bouclier | abri et banc à distance de la route |
| Distance de l'arrêt | → Bouclier : 250m → Mertzau : 300m | 400 m |
| Confort des cheminements | → Bouclier PMR ok; → Mertzau PMR difficile, beaucoup de circulation | PMR ok |
| Accessibilité du site en vélo | → pas de réseau cyclable de provenance du centre-ville → pistes cyclables rue de la Mertzau → bandes cyclables Bd de la Marseillaise | |
| Spécificités du site/service | → site sera bien desservi par tram → pas assez de places de stationnement (notamment Service d'Urbanisme) | |

Analyse du site - Service des eaux





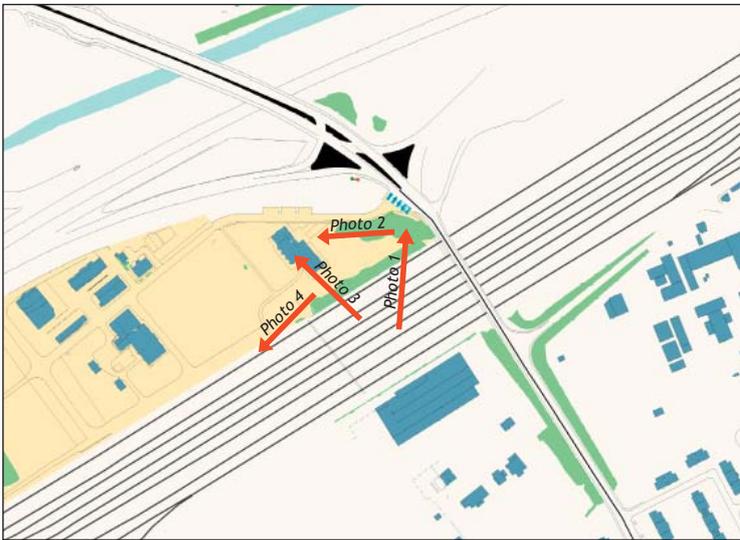


Photo 1



Photo 2



Photo 3



Photo 4



| | | |
|--|--|--|
| Service | service des eaux | |
| Situation géographique | → Hirtzbach → 3 km de la mairie | |
| Nombre d'agents | 114 | |
| Cartes SOLEA | 1 | |
| Indemnité bicyclette | 0 | |
| Places de stationnement | 94 | |
| Places de stationnement réservées pour les véhicules de service | 0 | |
| Places de stationnement réservées pour les visiteurs | 6 places | |
| Stationnement vélo | 18 places en abri ouvert de type râtelier | |
| Fréquentation du site par des visiteurs | régulière | |
| Fréquentation du site par des livraisons | rare | |
| Accessibilité du site pour les PMR | oui | |
| Accessibilité du site par les TC : | arrêt Verriers | arrêt Brustlein |
| Desserte de l'arrêt (ligne, fréquence) | 6 : 12' HP, 15' HC 7 : 12' HP, 15' HC | 6 : 12' HP, 15' HC |
| Confort de l'arrêt | abri avec banc et à distance de la route uniquement vers banlieue | abri avec banc |
| Distance de l'arrêt | 700 m | 700 m |
| Confort des cheminements | → longe la route de Thann : beaucoup de circulation ; → PMR ok | → longe la route de Thann : beaucoup de circulation ; → PMR difficile (voitures sur le trottoir rue Martin) |
| Accessibilité du site en vélo | → aménagements cyclables et espace mixte (piétons / cycles) entre Pont de Lutterbach et rue Jean Martin ; → l'entrée en venant de Mulhouse est dangereuse | |
| Spécificités du site/service | → sortie du service vers l'autoroute et Lutterbach est dangereuse, règlement interne : passer par le pont de Lutterbach et faire demi-tour au rond-point rue Jean Martin ; idée du service : giratoire à la sortie → arrêt futur « Musées » du tram-train à 500 m vol d'oiseau et 1 km cheminement existant | |

Analyse du site - Le Zoo





| | | |
|---|--|--|
| Service | Jardin Zoologique | |
| Situation géographique | → 1, avenue de la 9ème D.I.C. / 2 km de la mairie (entrée inférieure) → 111 avenue de la 1 ^{ère} Division Blindée / 2,5 km de la mairie (entrée supérieure) | |
| Nombre d'agents | 60 | |
| Cartes SOLEA | 0 | |
| Indemnité bicyclette | 0 | |
| Places de stationnement | → environ 300 places visiteurs → 37 places personnel → 50 places réservées aux manifestations | |
| Places de stationnement réservées pour les véhicules de service | à l'intérieur du zoo | |
| Places de stationnement réservées pour les visiteurs | → entrée inférieure : 25 places → entrée supérieure : environ 250 places le long de la route de la 1 ^{ère} Division Blindée | |
| Stationnement vélo | → entrée inférieure : 16 places (8 arceaux) → entrée supérieure : 22 places (11 arceaux) | |
| Fréquentation du site par des visiteurs | affluence forte durant les week-ends d'été | |
| Fréquentation du site par des livraisons | → fréquemment par l'entrée supérieure → rarement par l'entrée inférieure | |
| Accessibilité du site pour les PMR | oui | |
| Accessibilité du site par les TC : | Zoo | Ecureuils |
| Desserte de l'arrêt (ligne, fréquence) → 9 Cité - Riedisheim → 12 Cité Wagner - Moenchsberg (HP : heures de pointe / HC : heures creuses) | 12 : 12' | 9 : 15' HP, 30' HC |
| Confort de l'arrêt | abri et banc dans le sens centre-ville | abri et banc dans le sens centre-ville |
| Distance de l'arrêt | 50m | 350 m |
| Confort des cheminements | → PMR ok | → PMR non → trottoirs étroits |
| Accessibilité du site en vélo | → pas de réseau cyclable en provenance du centre-ville → bande cyclable : rue de la Pépinière | |
| Spécificités du site/service | → grande affluence les week-ends d'été (3000-5000 visiteurs) impliquant un manque de places de stationnement → vitesse excessive sur l'avenue de la 9ème D.I.C. et la rue de la Pépinière | |



Photo 3



Photo 1



Photo 4



Photo 2



Photo 5



Tableau de synthèse

| | Desserte TC | Desserte Vélo | Stationnement voitures | Remarques |
|--------------------------|--|---|---|---|
| La Mairie | très bonne desserte; desservie par le tram | discontinuité du réseau cyclable | parkings surchargés | sortie du parking rue Curie difficile à 17h |
| La Bibliothèque | bonne desserte; desservie par le tram | discontinuité du réseau cyclable | pas de parking pour les visiteurs | |
| La Filature | bonne desserte; desservie par le tram (arrêt 300m) | discontinuité du réseau cyclable | parking du personnel est provisoire (propriété de la SERM) | sortie du parking souterrain difficile après les heures de spectacles |
| site BEA / Voirie | bonne desserte; desservie par le tram | discontinuité du réseau cyclable | parkings surchargés | |
| Site Mertzau | desserte moyenne; bientôt desservie par le tram | discontinuité du réseau cyclable vers le centre-ville | pas de parking pour les visiteurs (du serv. Permis de Construire) | |
| Service des eaux | mal desservi; anc. arrêt bus Texunion à l'étude avec une distance de 350m; arrêt futur "Musées" du tram-train à 500m vol d'oiseau et à 1 km sur cheminement existant | Accès immédiat au site dangereux | satisfaisant | sortie de service vers l'autoroute et Lutterbach dangereuse |
| Le Zoo | bonne desserte | discontinuité du réseau cyclable vers le centre-ville | parkings visiteurs surchargés les weekends en été | |

L'analyse des enquêtes/statistiques

Dans la partie suivant du diagnostic un état des lieux des déplacements du personnel des différents locaux est effectué : Les comportements comme origine, destination, horaires, modes de transport utilisés, motivations du choix modal, les problèmes rencontrés sont analysés.

Des enquêtes ont été menées auprès des agents et des chefs de service dont les résultats sont présentés ci-dessous dans la suite de l'étude.

A partir des enquêtes les publics ciblés (les agents susceptibles de changer leur comportement) sont identifiés.

Les enquêtes

Les objectifs de chacune de ses enquêtes sont de connaître :

- les habitudes de déplacements domicile/travail;
- les déplacements professionnels;
- les éventuelles difficultés d'accessibilité aux différents sites;

Deux questionnaires ont été distribués :

- Sur les déplacements domicile-travail et professionnels pour tous les agents;
- Sur les déplacements professionnels pour les chefs de service

Le questionnaire pour les agents

Afin d'analyser le comportement des agents, un questionnaire leur a été soumis ; les questions ne sont pas exhaustives mais tentent de cerner l'ensemble des comportements dans le cadre de leurs déplacements domicile-travail et professionnels, le but étant de définir des groupes cibles sur lesquels le PDE pourra mener des actions.

La démarche de l'enquête :
Le questionnaire était anonyme afin de préserver la confidentialité des données recueillies. Sur 2 300 questionnaires envoyés, 1 096 ont été retournés soit un taux de réponse de 47,5%.

Contenu :

Les deux premiers domaines de questions atraient aux comportements actuels de l'agent. Ensuite, il est demandé à l'agent d'exprimer ses souhaits en matière de déplacements et de se projeter éventuellement sur un autre mode de déplacement que le sien.

Le questionnaire pour les chefs de service

Un questionnaire distinct de celui des agents a été soumis aux chefs de services car une

action particulière sur les déplacements professionnels est à mener, en sachant que la proportion de ceux-ci est importante dans cette catégorie socio professionnelle.

L'objectif est de recueillir des données sur les déplacements professionnels qui permettront de classer les différents chefs de service par catégorie et ensuite par cible dans le cadre du plan d'actions du PDE.

La démarche de l'enquête :

Contrairement au questionnaire destiné aux agents, celui des chefs de services est nominatif. Sur 60 questionnaires envoyés, 57 ont été retournés correspondant à un taux de réponse de 95%.

Contenu :

Les données recueillies attrait principalement à l'activité professionnelle de chacun en lien avec les déplacements professionnels qui s'y rapportent.

Les principaux résultats des enquêtes enrichis par des données, qui ont été recueillis auprès des services de la ville de Mulhouse et de la CAMSA

La répartition modale des déplacements : même part pour la voiture pour les dépl. D/T et professionnels

| | Automobile en solo | Marche à pied | Transports collectifs | Vélo | Autres (Moto, covoiturage) |
|---------------------------------|--------------------|---------------|-----------------------|------|----------------------------|
| Déplacements domicile - travail | 68 % | 10 % | 11 % | 7 % | 4 % |
| Déplacements professionnels | 68 % | 13 % | 6 % | 8 % | 5 % |

Les résultats identiques de l'utilisation de la voiture laissent estimer que l'usage de l'automobile pour les déplacements domicile-travail entraîne son utilisation également pour

les déplacements professionnels. La part des transports collectifs pour les déplacements professionnels reste faible.

La distance parcourue et les coûts pour la collectivité des déplacements professionnels en 2003 :

| Automobile : | Véhicules de service | Voiture personnelle | Total |
|--------------------------|------------------------------|--------------------------------|------------|
| Distance parcourue en km | 2 422 664 | 231 139 | 2 653 803 |
| Coût en Euros | 1 368 303 (0,56 Euros/km) | env. 57 000 (0,25 Euros/km) | 1 425 303* |

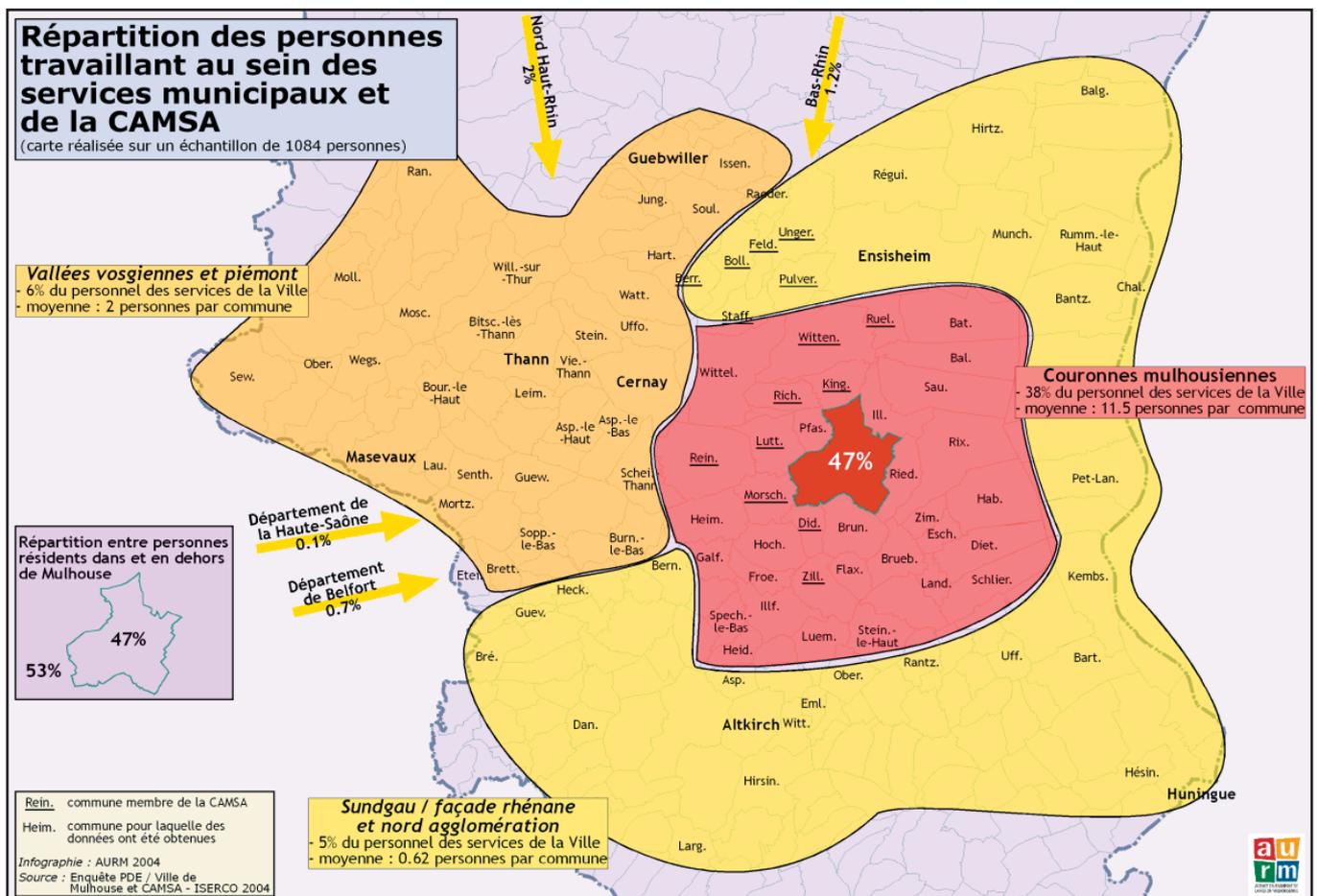
*) ne sont pas inclus le coûts des parkings

Vélo :

133 agents touchent l'indemnité de bicyclette. Environ 7 800 Euros sont versés annuellement.

Transports collectifs :

52 cartes SOLEA sont mises gratuitement à disposition par le SITRAM.



Les déplacements domicile-travail
- distance moyenne parcourue en km/jour :
une distance élevée pour les utilisateurs du train

| | Automobile en solo | Marche à pied | Transports collectifs | Vélo | Autres (Moto, covoiturage) |
|--|--------------------|---------------|------------------------------------|-------|----------------------------|
| distance moyenne par agent aller simple | 9,9 | 1,3 | Bus/Car 4,7 Train 64,9 | 3,6 | 11,6 |
| distance totale 2300 agents aller retour | 30 968 | 598 | Bus/Car 1 946 Train 5 971 | 1 159 | 2 208 |

La distance moyenne parcourue en train de 65 km laisse estimer que la plupart de ces agents habitent hors

de la région mulhousienne. L'utilisation du train pour les trajets périurbains est faible.

Les déplacements domicile-travail
- provenance des 2300 agents par mode (extrapolation) :
les utilisateurs des modes alternatifs habitent sur Mulhouse

| | Tous les modes | Automobile en solo | Marche à pied | Transports collectifs | Vélo | Autres (Moto, covoiturage) |
|------------------|----------------|--------------------|---------------|-----------------------|---------------|----------------------------|
| Mulhouse | 47 % (1102) | 24 % (561) | 10 % (225) | 7 % (151) | 5 % (114) | 2 % (51) |
| 1ère couronne | 20 % (448) | 16 % (372) | 0,3 % (6) | 1 % (25) | 2 % (36) | 0,4 % (8) |
| 2ème couronne | 17 % (401) | 15 % (351) | 0 | 1 % (23) | 0,5 % (12) | 0,5 % (12) |
| distance < 20 km | 9% (216) | 8% (178) | | 1% (23) | 0,4% (8) | 0,3% (6) |
| dont PTU | | | | | | |
| Autres communes | 15 % (349) | 12 % (279) | 0 | 3 % (59) | 0 | 0,4 % (10) |
| distance > 20 km | | | | | | |

Pour les déplacements depuis Mulhouse, la marche à pied représente une part importante des déplacements domicile-travail. Le vélo reste marginal pour les déplacements à

l'origine de la première couronne. Les TC, notamment le train, sont plus utilisés depuis les communes éloignées que depuis les couronnes mulhousiennes.

**Les déplacements domicile-travail
- la durée moyenne d'un déplacement par mode :
l'automobile, le vélo et la marche en tête**

| en minutes | Tous les modes | Automobile en solo* | Marche à pied | Transports collectifs | Vélo | Autres (Moto, covoiturage) |
|-------------------------------------|----------------|---------------------|---------------|-----------------------|------|----------------------------|
| Mulhouse | 14,7 | 12,5 | 13,1 | 27,5 | 13,0 | 12,6 |
| 1ère couronne | 16,7 | 15,8 | 25,0 | 24,2 | 19,5 | 13,8 |
| 2ème couronne distance < 20 km | 21,1 | 20,1 | - | 34,1 | 25,0 | 20,0 |
| Autres communes distance > 20 km | 34,8 | 28,8 | - | 60,5 | - | 46,0 |

*) temps moyen de 4 minutes pour la recherche d'un place de stationnement inclus

Pour les déplacements vers Mulhouse, l'automobile, la marche à pied et le vélo représentent après près le même temps de trajet. Les TC nécessitent plus que le double du temps des autres modes. En première cou-

ronne, les TC et la marche sont presque équivalents. Le temps élevé des TC à partir des communes éloignées est lié au fait que les agents habitant très loin de Mulhouse utilisent plutôt le train.

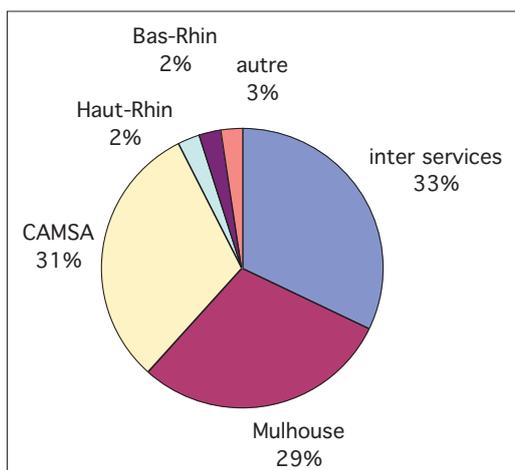
**La répartition modale des déplacements domicile - travail par site :
Les modes alternatifs à la voiture bien utilisés pour les sites centraux
et bien desservis par les TC**

| | Automobile en solo | Marche à pied | Transports collectifs | Vélo | Autres (Moto, covoiturage) |
|--------------------|--------------------|---------------|-----------------------|------|----------------------------|
| Mairie | 69 % | 12 % | 12 % | 5 % | 2 % |
| Bibliothèque | 51 % | 22 % | 18 % | 8 % | 1 % |
| Filature | 58 % | 12 % | 12 % | 18 % | 0 % |
| BEA / Voirie | 81 % | 4 % | 6 % | 6 % | 3 % |
| Site de la Mertzau | 92 % | 2 % | 0 % | 4 % | 2 % |
| Service des eaux | 84 % | 4 % | 0 % | 4 % | 8 % |
| Zoo | 64 % | 9 % | 14 % | 5 % | 8 % |

Les sites excentrés ont une forte part de l'Automobile sauf le Zoo. Celui-ci, étant bien desservi par les bus (voir page 30) a une part modale important des TC, comme aussi la Biblio-

thèque. Celle-ci tient également une part importante de la marche à pied. La Filature a une part importante de vélos.

Les déplacements professionnels - les destinations principales : Mulhouse et le PTU



- 2/3 de déplacements se déroulent dans Mulhouse.
- 90% de déplacements sont effectués dans le périmètre du PTU.

Si l'on prend en compte les destinations des déplacements professionnels, il existe un vrai potentiel d'utilisation des modes alternatifs à l'automobile.

Identification des publics ciblés (agents susceptibles de changer leur comportement)

Les déplacements domicile-travail - les modes de transport souhaités par les agents : ouverture d'opinion pour les modes alternatifs

| | Automobile en solo | Marche à pied | Transports collectifs | Vélo | Autres (Moto, covoiturage) |
|--------------------------|--------------------|---------------|-----------------------|------|----------------------------|
| Modes souhaités | 28 % | 15 % | 22 % | 23 % | 12 % |
| Rappel au modes utilisés | 68 % | 10 % | 11 % | 7 % | 4 % |

Les résultats de l'enquête auprès des agents montre que ceux-ci sont plu-

tôt ouverts concernant des modes alternatifs à la voiture en solo.

Par rapport à l'objectif général du PDE (la diminution des impacts négatifs de l'activité de l'établissement sur l'environnement) le but principal du PDE est d'inciter les automobilistes

à changer leur mode de déplacement, afin de diminuer la part de trajets effectués en voiture en solo et d'augmenter la part de trajets effectués par des modes alternatifs.

La répartition des automobilistes par rapport à la distance entre domicile et lieu de travail : la majorité habite relativement proche du travail

| | |
|---------------------------|--------|
| distance < 2 km | 10,8 % |
| distance entre 2 et 5 km | 28,5 % |
| distance entre 5 et 10 km | 28,9 % |
| distance > 10 km | 26,6 % |
| sans réponse | 5,2 % |

Presque 40 % des automobilistes habitent à moins de 5 km de leur

lieu de travail. 68 % habitent dans un rayon de 10 km.

La répartition des automobilistes par rapport à la distance entre domicile et l'arrêt de bus / la gare la plus proche :

| | |
|----------------------|--------|
| arrêt de bus < 300 m | 50,1 % |
| gare SNCF < 2 km | 24,5 % |

La moitié des automobilistes dispose d'un arrêt de bus proche de leur do-

micile. C'est encore le cas pour un quart concernant une gare SNCF.

Rappel des coûts des déplacements domicile-travail pour les usagers: le coût élevé de la voiture par rapport aux TC et au vélo

Le coût annuel moyen pour les agents qui effectuent leurs déplacements domicile – travail en voiture en solo est de 756 €/an hors achat véhicule et de 1 428 €/an l'achat véhicule compris (base de calcul : 19,9 km/jour; 211 jours travaillés par an; coût moyen d'usage d'une voiture: 0,18 €/km; coût moyen d'achat d'une voiture : 0,16 €/km;

Source : Compte National du Transport de Voyageurs).

Pour un abonnement TC « TRAIMA » (bus et train dans le PTU) il faut compter 396 € par an.

Le coût annuel moyen pour l'achat et l'entretien d'un vélo est de 100 €/an.

Principales difficultés à surmonter pour une meilleure utilisation des autres modes : le vélo et les TC

| <i>Causes générales</i> | | | |
|--------------------------------------|----|------------------------------|----|
| Vélo | % | Transports collectifs | % |
| Distance importante | 21 | Temps de parcours long | 22 |
| Insécurité | 19 | Horaires mal adaptés | 20 |
| Activités liées au déplacement D/T | 18 | Activités liées au dépl. D/T | 18 |
| Manque de pistes cyclables | 9 | Arrêt éloigné du domicile | 11 |
| <i>Causes à influence par le PDE</i> | | | |
| Vélo | % | Transports collectifs | % |
| Manque de stationnement / vol | 7 | Arrêt éloigné du travail | 7 |
| Pas de vestiaire / douche | 6 | Abonnement cher | 6 |

Les difficultés les plus souvent mentionnées sont des questions liées à la qualité du réseau cyclable et à l'offre TC, ainsi que les activités liées aux déplacements domicile-travail. Le PDE ne dispose que d'une petite marge de manœuvre sur ces questions.

Sur les questions de stationnement vélo, du confort, de l'accessibilité des lieux de travail et de finance le PDE peut agir.

III. La proposition de piste d'actions

A partir des besoins des publics ciblés, qui ont été identifiés dans le diagnostic, des groupes d'agents ciblés ont été concrétisés. Ces groupes, tous composés d'agents, qui utilisent aujourd'hui leur voiture pour ce

rendre au travail, ont été créés sur le critère de la distance entre lieu de résidence et le lieu de travail. Pour chacun de ces groupes d'agents ciblés, des pistes d'actions sont proposées, ainsi que des actions transversales.

1. Encourager la pratique du vélo

Cible :

- Les automobilistes avec une distance D/T \leq 5 km (env. 620 agents, dont env. 260 agents sans aucune activité sur leur trajet) ;
- Les agents en déplacement professionnel dans Mulhouse intra-muros

Proposition d'actions en faveur du vélo :

Dans le cadre du PDE :

- Réaliser des stationnements vélos sécurisés (abris, garages) (Proposition de 12 % des cyclistes)
- Diffuser l'information sur les itinéraires, la pratique du vélo, les services (Locacycle), etc.;
- Participer financièrement à l'acquisition de vélos pour les déplacements D/T
- Multiplier le nombre de vélos de service
- Équiper les sites avec douches et vestiaires (Proposition de 13 % des cyclistes)

Hors PDE :

- Créer un réseau cyclable desservant tous les sites

2. Encourager l'usage des transports collectifs

Cible :

- Les automobilistes avec une distance D/T $>$ 2 km (env. 500 agents sans aucune activité sur leur trajet, dont env. 250 agents habitant max. 300m d'un arrêt de bus et env. 100 agents habitant max. 2km d'une gare SNCF) ;
- Les agents en déplacement professionnel dans l'agglomération (49% des agents pensent utiliser le tramway pour leurs déplacements en général lorsqu'il sera en service.)

Proposition d'actions en faveur des transports collectifs :

Dans le cadre du PDE :

- Diffuser l'information sur l'offre de transports collectifs (réseaux, horaires, stationnement dans les parkings-relais, etc.) sur chaque lieu de travail
- Créer un système d'informations personnalisées sur les transports collectifs pour les agents (exemple: réponses plurimodales à des questions individuelles)
- Encourager financièrement l'utilisation des TC pour les déplacements dom./trav.(Proposition de 31 % des usagers de TC)
- Redéfinir le système de distribution des cartes Soléa pour les déplacements professionnels

Hors PDE :

- Profiter de la révision du réseau Soléa pour améliorer la desserte de certains sites (notamment le Service des Eaux)

3. Encourager l'utilisation du covoiturage

Cible :

- Les automobilistes avec une distance D/T > 5 km
(env. 870 agents, dont env. 320 sans aucune activité sur leur trajet)

Proposition d'actions en faveur du covoiturage :

Dans le cadre du PDE :

- Expérimenter le covoiturage
- Mettre en place une plate-forme de réservation sur l'intranet de la ville
- Diffuser l'information sur les possibilités du covoiturage, etc.;
- Réserver des places de stationnement pour les « covoitureurs »
- Encourager financièrement la pratique du covoiturage

4. Encourager la marche à pied

Cible :

- Les automobilistes avec une distance D/T \leq 2 km.
(environ 170 agents, dont environ 80 sans aucune activité sur leur trajet)

Proposition d'actions en faveur de la marche à pied :

Dans le cadre du PDE :

- Diffuser l'information sur la rapidité de la marche à pied pour les déplacements domicile-travail et professionnels à courte distance
- Encourager financièrement la pratique de la marche à pied

Hors PDE :

- Créer un réseau piétonnier attractif desservant tous les sites

5. Actions transversales

- Ne pas augmenter, voire diminuer, les places de stationnement
- Garantir le retour chez eux pour les agents utilisant les modes alternatifs (mesure de sécurité pour les agents qui changent leurs habitudes)
- Organiser un usage plus rationnel des voitures de services
- Informer les visiteurs sur l'accessibilité des sites par les TC
- Créer des stationnements vélos pour les visiteurs
- Acheter des voitures plus propres
- Mettre en place un conseiller de mobilité; promouvoir l'usage intermodal des modes alternatifs à la voiture
- Introduire la mobilité alternative comme un critère de prise de décision dans les domaines de gestion (localisation de nouveaux sites, délocalisation de services, etc.)
- Augmenter les aides pour un déménagement près du lieu de travail
- Communiquer sur le PDE en interne et vers l'extérieur
- Encourager financièrement l'utilisation des modes alternatifs à la voiture en solo

IV. Le programme d'actions

A partir des propositions d'actions un programme est élaboré. Ce programme englobe des actions concernant les modes de transports du vélo, des TC et du covoiturage, ainsi que les véhicules de services, le sta-

tionnement, la gestion du PDE et la communication. Chaque action contient un objectif, une description, les acteurs de la mise en œuvre, le délai de mise en œuvre et une estimation de coûts.

1. Actions en faveur de la pratique du vélo :

1.1 Participation à la location de vélos pour les agents et à l'entretien de vélos personnels

Objectif :

Inciter les agents à utiliser la bicyclette lors de leurs déplacements domicile-travail afin de réduire le nombre de déplacements en voiture

Description :

- Une aide de 40 % (du tarif de 130€/an) à la location de vélos à l'année est attribuée, avec un plafond de 50€/an
 - L'aide pour la location de vélos est directement attribuée par la CAMSA à l'exploitant de la location de vélos.
 - Les vélos sont entretenus gratuitement par l'exploitant de la location de vélos
- Une participation à l'entretien de vélos personnels est attribuée avec un plafond de 50 €/an par facturation directe des prestations de l'artisan.
- Les agents qui bénéficient de cet encouragement devront rendre leur carte d'accès au parking de la mairie et signer une déclaration sur l'honneur d'utiliser le vélo comme mode principal pour leurs déplacements domicile-travail.

Mise en œuvre :

Service responsable

- Ressources Humaines

Autres services/acteurs concernés

- Service Itinéraires Cyclables et Pédestres
- Action Foncière (retour cartes parking de la mairie)

Délais de mise en œuvre :

- 2006

Coût / Financement / Autres :

- Coûts de fonctionnement : Entre 11 500 €/an et 14 500 €/an; (selon l'hypothèse ; hyp. basse : 230 agents, hyp. haute : 290 agents sont pris en compte)

1. Actions en faveur de la pratique du vélo :

1.2 Location de vélos de service

Objectif :

Inciter les agents, qui ne viennent pas en bicyclette au travail, à se déplacer en vélo dans le cadre de leurs déplacements professionnels.

Description :

- Les sites seront équipés de vélos de service.
- Un loueur de vélos sera chargé de fournir et d'entretenir les vélos. Ces vélos de service seront dotés d'un design exclusif « Ville de Mulhouse / CAMSA ».
- Ils seront stationnés dans les abris sécurisés sur les différents sites.
- Afin d'assurer le bon fonctionnement quotidien des vélos, un responsable vélo sera désigné sur chaque site.
- Pour détails par site : voir Annexe

Mise en œuvre :

Service responsable

- Service Itinéraires Cyclables et Pédestres

Délais de mise en œuvre :

- Eté 2005

Coût / Financement / Autres :

- Coûts de fonctionnement :
4 500 €/an pour 35 vélos sur 8 sites équipés en 2005 ;
Enquête sur l'usage de vélos en 2006
Estimation: 5 200 €/an pour 40 vélos sur les autres sites à partir de 2007 (Coût annuel de location d'un vélo : 130 €)
- Coût d'investissement :
320 € HT pour 100 autocollants (Budget Communication)

1. Actions en faveur de la pratique du vélo :

1.3 Création d'abris vélo sécurisés

Objectif :

Inciter les agents à se déplacer en vélo dans le cadre de leurs déplacements domicile-travail et professionnels.

Description :

- Les principaux sites seront équipés de places de stationnement vélos sécurisées pour les vélos de service et ceux des agents.
- Création de nouveaux abris vélo adéquats, qui seront accessibles facilement et visibles de l'entrée principale des sites (Mairie entrée B, Zoo, etc).
- Fermeture de certains abris vélo existants (BEA-Voirie, Service des Eaux, etc).
- Pose d'arceaux à vélo dans des locaux existants (Serv. Architecture, Filature, etc.)
- Etudes du service architecture sur les clôtures de parkings vélo (sites Mairie, Mertzau et Service des eaux)
- Etude du BEA sur l'emplacement de l'abri vélo du site BEA-Voirie
- Pour détails par site : voir Annexe

Mise en œuvre :

Service responsable

- Architecture / Itinéraires Cyclables et Pédestres

Autres services/acteurs concernés

- BEA
- Les Ateliers

Délais de mise en œuvre :

- A partir de l'été 2005

Coût / Financement / Autres :

- Coûts d'investissement:
 - En 2005 : 25 000 € pour 4 sites (Mairie entrée B, Filature, Mertzau, Zoo);
 - En 2007 : 20 000 € pour 3 sites (Voirie, Service des eaux, Architecture)

1. Actions en faveur de la pratique du vélo :

1.4 Installation d'arceaux vélos pour les visiteurs

Objectif :

Inciter les visiteurs à se déplacer en vélo lors de leurs visites de services de la collectivité.

Description :

- Mise en place de stationnements vélos pour les visiteurs sur tous les sites de l'administration accueillant du public, sous forme d'arceaux (possibilité de fixer le cadre)
- Pour détails par site : voir Annexe
- Etude complémentaire nécessaire sur les besoins d'autres sites après 2006

Mise en œuvre :

Service responsable

- Les Ateliers

Autres services/acteurs concernés

- Service Itinéraires Cyclables et Pédestres

Délais de mise en œuvre :

- A partir de l'été 2005

Coût / Financement / Autres :

- Coûts d'investissement de base en 2005/2006 :
2 900 € pour 5 sites (Filature, BEA-Voirie, La Mertzau, Serv. Architecture, Serv. des Eaux)

1. Actions en faveur de la pratique du vélo :

1.5 Équipement des sites avec douches et vestiaires

Objectif :

Inciter les agents à utiliser la bicyclette lors de leurs déplacements domicile-travail et professionnels

Description :

- Des douches et vestiaires sont installés dans les sites principaux fréquentés par des cyclistes. Cette action pourra être poursuivie au fur et à mesure lors des travaux de rénovation ou lors de création de nouveaux sites.
- Des études techniques d'aménagement complémentaires sont nécessaires

Mise en œuvre :

Service responsable

- Service Architecture

Délais de mise en œuvre :

- Dépendent des travaux nécessaires, à estimer dans le cadre des études techniques d'aménagement

Coût / Financement / Autres :

- Les coûts sont à intégrer dans les budgets de construction ou de rénovation

2. Actions en faveur des transports collectifs :

2.1 Participation aux abonnements TC

Objectif :

Inciter les agents à utiliser les TC lors de leurs déplacements domicile-travail afin de réduire le nombre de déplacements en voiture

Description :

- Participation financière à hauteur de 40% de l'abonnement des agents. Cette somme est plafonnée à 150 €/an.
- L'aide pour les abonnements Soléa est directement attribuée par la CAMSA à l'exploitant de transport sans passer par les agents (qui ne supportent aucune charge fiscale).
- Les agents qui bénéficient de cet encouragement devront rendre leur carte d'accès au parking de la mairie.
- Lors de la semaine d'action PDE : offre d'abonnement test d'un mois à tarif découverte (avec une aide de 80 %, par exemple).

Mise en œuvre :

Service responsable

- Ressources Humaines

Autres services/acteurs concernés

- Action Foncière (retour cartes parking)
- SOLEA / SITRAM
- SNCF / Région Alsace
- Les exploitants du réseau de cars CG 68

Délais de mise en œuvre :

- Eté 2006

Coût / Financement / Autres :

- Coûts à estimer après la première année du fonctionnement du dispositif

2. Actions en faveur des transports collectifs :

2.2 Mise en place d'un système de distribution de titres TC pour les déplacements professionnels

Objectif :

Inciter les agents à utiliser les transports collectifs pour leurs déplacements professionnels en facilitant l'accès aux titres de transports nécessaires

Description :

Sur les principaux sites un lieu et/ou une personne (l'accueil par exemple) sera identifié, où les agents pourront retirer les titres de transports collectifs nécessaires pour effectuer un déplacement professionnel. Les titres concernés sont à minima les titres Soléa et éventuellement les billets SNCF.

Concernant les titres Soléa, il peut s'agir :

- Pour l'instant des cartes de circulations annuelles et impersonnelles sont mises gratuitement à disposition de la Ville de Mulhouse et de la CAMSA (78 cartes) ;
- A terme il faudra les remplacer et les compléter par des cartes de circulations « entreprises », annuelles et impersonnelles, qui seront prochainement proposées par Soléa à un tarif de l'ordre de 400 € (équivalent à environ 12 abonnements mensuels) ;
- De titres unités acquis par carnets de 10 auprès de Soléa.

L'organisation de la distribution des titres doit être suffisamment rigoureuse pour éviter les détournements de cartes de circulation à des fins personnelles et les risques de revente de titres unitaires.

Mise en œuvre :

Service responsable

- Secrétariat Général

Autres services/acteurs concernés

- SITRAM / SOLEA

Délais de mise en œuvre :

- Été 2006

Coût / Financement / Autres :

- Acquisition des cartes de circulations « entreprises » et des titres unités

2. Actions en faveur des transports collectifs :

2.3 Diffusion de l'information sur la desserte des sites par les TC

Objectif :

- Inciter les agents à utiliser les TC pour leurs déplacements domicile-travail et professionnels
- Inciter les visiteurs des services municipaux à utiliser les TC lors de leurs déplacements

Description :

Pour les agents :

- Installation d'un lien intranet vers le site des itinéraires en ligne de SOLEA

Pour les visiteurs :

- Information sur l'accessibilité des sites par les TC diffusée auprès de visiteurs potentiels. Sur les feuilles de courrier de la Ville et de la CAMSA figurent systématiquement les lignes de bus qui desservent le service et le nom de l'arrêt. Pour atteindre cet objectif, la charte graphique nécessite d'être adaptée.
- L'information sur l'accessibilité des sites par les TC pourra également être disponible sur l'internet (sites Ville de Mulhouse et CAMSA ; cf. action 7.1).

Mise en œuvre :

Service responsable

- Animateur PDE

Autres services/acteurs concernés

- Service communication
- Service informatique
- Soléa

Délais de mise en œuvre :

- 2006 (en relation avec la semaine du PDE)

Coût / Financement / Autres :

- Intégration dans les démarches existantes de communication

3. Actions en faveur de l'utilisation du covoiturage :

3.1 Expérimentation du covoiturage

Objectif :

Inciter les agents à utiliser le covoiturage pour leurs déplacements domicile-travail

Description :

- Etablissement d'une charte pour l'expérimentation du covoiturage
- Mise en place d'une plateforme covoiturage sur Intranet (potentiel estimé : environ 80 agents)
- Gestion de la base de données et mise en corrélation des demandes (de façon manuelle) par l'animateur PDE
- Réserver des places de stationnement pour le covoiturage (deux places à la mairie dans un premier temps)

Mise en œuvre :

Service responsable

- Animateur PDE

Autres services/acteurs concernés

- Coordinateur mobilité
- Service Informatique
- Les Ateliers

Délais de mise en œuvre :

- 2006

Coût / Financement / Autres :

- Coûts d'investissement de base :
500 € (pour la signalisation des places de stationnement réservées)

4. Actions concernant les véhicules de service :

4.1 Développement d'un usage partagé des voitures de service

Objectif :

Optimiser l'usage des voitures de service afin de réduire l'utilisation par les agents de leur véhicule personnel pour leurs déplacements domicile-travail. Réduire leur nombre à terme.

Description :

- Favoriser au maximum le partage de voitures entre les services ayant des relations fonctionnelles.
- La répartition de voitures de services sur les sites principaux est présentée dans l'annexe.

Mise en œuvre :

Service responsable

- Direction Générale des Services

Autres services/acteurs concernés

- PUPA
- animateur PDE

Délais de mise en œuvre :

- /

Coût / Financement / Autres :

- néant

4. Actions concernant les véhicules de service :

4.2 Abonnement à un service d'autopartage pour certaines voitures de service

Objectif :

Réaliser des économies sur le parc de voitures

Description :

- Principe : un ou plusieurs services municipaux utilisent les voitures partagées de l'opérateur d'autopartage pendant les heures de bureaux.
- Cible : les services ayant de besoins faibles ou occasionnels
- Dans un premier temps, le service sera expérimenté avec une ou deux voitures sur le site de la mairie
- Dans le cadre d'un objectif à plus long terme de diminution du nombre de véhicules de service, certaines voitures de service ne seront pas remplacées en fin de vie sur certains sites. C'est l'opérateur d'autopartage qui assurera le relais.
- Étude complémentaire nécessaire : Déterminer les besoins des services

Mise en œuvre :

Service responsable

- Coordinateur de mobilité

Autres services/acteurs concernés

- PUPA
- Opérateur d'autopartage

Délais de mise en œuvre :

- 2006

Coût / Financement / Autres :

- Economie sur le parc de voitures ;
- Estimation des coûts (location, carburant, l'entretien, ... inclus ; à titre indicatif) :
 - 250€/mois pour une voiture utilisée pendant trois heures par jour avec 500 km/mois

Pour information :

En 2003 le parc de véhicules de service comptait 82 voitures (8257 km/voiture; 3497 €/voiture ; 0,42 €/km ; amortissement inclus)

5. Actions concernant le stationnement :

5.1 Stabilisation, voire diminution du nombre de places de stationnement

Objectif :

Diminuer l'usage de la voiture en solo

Description :

- Afin de ne pas créer une offre concurrentielle aux modes alternatifs à la voiture personnelle, le nombre de places de stationnement est stabilisé, voire diminué progressivement. Des places seront réservées pour le covoiturage (deux places à la mairie dans un premier temps) ou seront utilisées pour l'installation de parking-vélos.
- Avant la mise en place d'une restriction forte de places de stationnement, les impacts des actions incitatives devront être visibles.

Mise en œuvre :

Service responsable

- BEA

Autres services/acteurs concernés

- Ateliers

Délais de mise en œuvre :

- 2005 : restructuration du parking de la mairie sans création de places supplémentaires

Coût / Financement / Autres :

- néant

6. Actions concernant la gestion du PDE :

6.1 Création d'un poste d'animateur PDE

Objectif :

Proposer les services d'une personne ressources pour toutes les questions pratiques de la mise en œuvre, du suivi et de l'animation du PDE ; Interlocuteur des services et des personnes extérieures

Description :

Missions de l'animateur PDE :

Diffusion d'information sur les modes alternatifs à la voiture :

- Proposition aux agents de solutions personnalisées pour leurs déplacements domicile/travail et professionnels en TC, à vélo, à pied
- Gestion du fonctionnement du covoiturage et notamment de la base de données
- Alimentation des tableaux d'affichage sur les sites avec actualités sur le PDE
- Achat de titres de transport pour des trajets hors l'agglomération

Mise en œuvre :

Service responsable

- Poste à pourvoir

Autres services/acteurs concernés

- Service communication
- Coordinateur Mobilité

Délais de mise en œuvre :

- 2006

Coût / Financement / Autres :

- néant

7. Actions concernant la communication :

7.1 Communication interne

Objectif :

Assurer une information continue en interne sur l'utilisation des modes alternatifs à la voiture en solo et sur le PDE.

Description :

- Diffusion de l'information sur les actions du PDE avec les fiches de paie et par le « lien flash »
- Diffusion de l'information par site sur les modes alternatifs à la voiture (itinéraires vélo et piétonniers, horaires et lignes TC, parkings de rabattement, fonctionnement du covoiturage, etc.) ; installation de tableaux d'affichage sur les sites
- Cadeau du maire pour l'année 2006 relié à la thématique PDE
- Campagnes d'information temporaires (set de tables à la cantine, par exemple)

Mise en œuvre :

Service responsable

- Service communication

Autres services/acteurs concernés

- animateur PDE
- Service ressources humaines
- SOLEA / SITRAM

Délais de mise en œuvre :

- A partir de l'été 2005

Coût / Financement / Autres :

- Intégration dans les démarches de communication en cours
- Investissement de base :
2000 € pour la diffusion de l'information sur les différents sites

7. Actions concernant la communication :

7.2 Semaine du PDE

Objectif :

Assurer une information sur des campagnes d'actualité du PDE

Description :

Organisation d'une semaine d'action PDE après la mise en service du tramway et du nouveau réseau de bus :

- Stands avec de permanences sur les différents sites principaux avec diffusion de l'information sur les actions du PDE et avec l'information personnalisée sur les itinéraires domicile-travail et professionnels tous modes
- Lancement des actions en faveur des TC (offres spéciales de découverte etc.) et du covoiturage (information personnalisée et possibilité de s'inscrire dans une base de données)
- Accompagnement par une communication externe

Mise en œuvre :

Service responsable

- Service communication

Autres services/acteurs concernés

- animateur PDE
- Service ressources humaines
- SOLEA / SITRAM
- SNCF / Région Alsace
- Conseil Général 68

Délais de mise en œuvre :

- Septembre 2006

Coût / Financement / Autres :

- 10 000 € pour la semaine du PDE ;
Proposition : 5000 € du budget communication et 5000 € d'autres acteurs (Soléa, SNCF, ...) dans le cadre de l'acquisition d'une nouvelle clientèle

7. Actions concernant la communication :

7.3 Communication externe

Objectif :

Assurer une information sur le PDE destinée au public afin de communiquer sur l'image de la Ville / la CAMSA

Description :

- Diffusion d'articles sur le PDE dans « l'Echo mulhousien », « l'Agglo », la presse quotidienne et économique ainsi que sur internet

Mise en œuvre :

Service responsable

- Service communication

Autres services/acteurs concernés

- animateur PDE
- Service informatique

Délais de mise en œuvre :

- 2005/2006

Coût / Financement / Autres :

- Néant

Les objectifs du PDE

L'objectif général du PDE, la diminution des impacts négatifs de l'activité de la ville et de la CAMSA sur l'environnement et donc la diminution de la part de trajets effectués en voiture en solo ainsi que l'augmentation de la part de trajets effectués par les modes alternatifs,

est décliné dans des objectifs chiffrés. Afin de permettre de mesurer l'efficacité des actions réalisées dans le cadre du PDE, les chiffres donnent une idée de grandeur à titre indicatif. Elles ont été calculées sur la base des potentiels identifiés et les souhaits des agents exprimés.

La part modale des différents modes de transport pour les déplacements domicile-travail : diminution de la voiture en solo

| | Automobile en solo | Marche à pied | Transports collectifs | Vélo | Covoiturage | Autres |
|-------------------------------|--------------------|---------------|-----------------------|------|-------------|--------|
| 2004 | 68 % | 10 % | 11 % | 7 % | 2 % | 2 % |
| 2010 | 48 % | 14 % | 18 % | 13 % | 5 % | 2 % |
| 2010 (déplacements mécanisés) | 56 % | - | 21 % | 15 % | 6 % | 2 % |

Les objectifs pour les déplacements domicile-travail affichent une hausse importante de la part des transports collectifs et du vélo, ainsi qu'une

augmentation de la part de la marche et du covoiturage. Ceux-ci sont réalisés au détriment de la part de la voiture en solo.

La part modale des différents modes de transport pour les déplacements professionnels : diminution de la voiture personnelle

| | Voiture personnelle | Voiture de service | Marche à pied | Transports collectifs | Vélo | |
|-------------------------------|---------------------|--------------------|---------------|-----------------------|------|-----|
| 2004 | 34 % | 34 % | 13 % | 6 % | 8 % | 5 % |
| 2010 | 21 % | 32 % | 15 % | 14 % | 13 % | 5 % |
| 2010 (déplacements mécanisés) | 25 % | 37 % | - | 17 % | 15 % | 6 % |

Pour les déplacements professionnels les objectifs affichent une baisse importante de la part de la part de la voiture personnelle. Celle-ci est en

relation avec le détournement de la part de la voiture en solo pour les déplacements domicile-travail. Les modes alternatifs augmentent leur part.

Annexes

Annexes

Annexe 1 : Le programme d'actions

Actions en faveur de la pratique du vélo : Multiplier les vélos de services

Estimation des besoins 2005 :

| Service | Nombre de vélos |
|---------------------|-----------------------|
| Mairie : | 16 |
| Bibliothèque : | 4 |
| Filature : | 2 |
| BEA-Voirie : | 2 *) |
| La Mertzau | Ateliers :1 |
| | Urbanisme, Voirie : 2 |
| Architecture : | 3 |
| Services des eaux : | 2 |
| Zoo : | 3 |
| Total : | 35 |

*) BEA-Voirie : 5 vélos sont déjà attribués au service Voirie.

Estimation des besoins après 2005 :

| Service | Lieu de travail | Nombre de vélos |
|---------------------------------------|---------------------------------|-----------------|
| Mairie | | 5 |
| Habitat, Education, Police Municipale | avenue Kennedy | 5 |
| Archives | rue des Archives | 1 |
| Pupa/Parc Auto | bd Président Roosevelt | 2 |
| Pupa, SEVE | Rue Moulin à Vent - agence | 1 |
| Pupa | Agence Rue de Hirsingue/Dornach | 1 |
| SEVE | Avenue du repos | 2 |
| Stade nautique Piscine Illberg | Bld Stoessel | 1 |
| Palais des Sports | Rue Illberg | 1 |
| Ecole de Musique | Bd Wallach | 1 |
| Centrale Thermique | Rte de Dornach - Didenheim | 1 |
| Affaires sociales | Rue d'Alsace | 1 |
| Beau Regard - Personnes âgées | Rue du Beau Regard | 1 |
| Animation culturelle | Rue des Franciscains | 1 |
| Le Quai, Ecole Supérieure des Arts | Quai des Pêcheurs | 1 |
| Théâtre Municipal | Rue de la Sinne | 1 |
| CES Bourtwiller | Rue de Toulon | 1 |
| Ecole Victor Hugo | Rue de Ribeauvillé | 1 |

| | | |
|--|----------------------|-----------|
| Maternelle Pierrefontaine, Ecole Albert Schweitzer | Bd de la marne | 1 |
| Maternelle François Frey, Ecole La Fontaine | Rue Village Neuf | 1 |
| Ecole Drouot | Rue Savoie | 1 |
| Ecole Nordfeld | Rue Maréchal Juin | 1 |
| Ecole Dornach | Rue de Brunstatt | 1 |
| Maison de la Justice (MJD); Agence d'Urbanisme | Grand Rue | 2 |
| Piscine de Bourzwiller | Rue St Georges | 1 |
| Hygiène et Santé | Porte du Miroir | 1 |
| Police Municipale | Rue de Bennwihr | 1 |
| Musées Municipaux, Musée des Beaux Arts | Place Guillaume Tell | 1 |
| Musée Historique | Place de la Réunion | 1 |
| Total (28 sites) : | | 40 |

Une définition plus fine pourra être effectuée selon les besoins des établissements.

Annexe 2 : Le programme d'actions

Actions en faveur de la pratique du vélo : Créer du stationnement vélo sécurisé

Estimation des besoins en 2005 :

| site | Besoin en stationnement sécurisé hypothèse haute | Besoin en stationnement sécurisé hypothèse basse |
|-----------------------------------|--|--|
| Mairie : | 61 | 46 |
| Bibliothèque : | - | - |
| Filature : | 8 | 7 |
| BEA-Voirie : | 12 | 9 |
| La Mertzau Urbanisme, Voirie : | 8 | 6 |
| Ateliers : | 6 | 4 |
| Architecture : | 10 | 8 |
| Services des eaux : | 9 | 7 |
| Zoo : | 7 | 6 |
| Total : | 127 | 97 |

L'hypothèse haute est calculée sur la base des cyclistes et 50 % des automobilistes ayant une distance domicile/travail < 5km et sans aucune activité sur leur trajet.
L'hypothèse basse est calculée sur la base des cyclistes et 25% des automobilistes ayant une distance domicile/travail < 5km et sans aucune activité sur leur trajet.

L'action en détails :

Mairie :

- Clôturer le parking vélo couvert à l'entrée A. Afin d'assurer l'accès aux places de stationnement, il faudra élargir la largeur de l'abri. Si cette mesure n'est pas réalisable, il faudra créer un abri vélo sécurisé pour 20 places sur les places de stationnement en face de l'abri existant.
- Créer un nouvel abri sécurisé pour 27 places (à l'entrée arrière du nouveau bâtiment).

Bibliothèque :

- néant

Filature :

- Le local provisoire dans l'espace restaurant non occupé pour l'instant est une solution intermédiaire. Il faudra installer des supports de bicyclettes (10 vélos) à l'intérieur du local. Dès que ce local ne sera plus disponible ou qu'un autre se libèrera, il faudra créer un abri sécurisé (par exemple à proximité de l'entrée des artistes).

BEA-Voirie :

- Créer un abri sécurisé pour 12 vélos devant l'entrée du bâtiment, qui remplace l'abri existant.

La Mertzau :

Services d'Urbanisme et Voirie :

- Créer un abri sécurisé pour 9 vélos à côté de l'entrée (déjà prévu dans le plan d'aménagement du site)

Les ateliers :

- Mettre en place un local pour le stationnement de 4-6 vélos dans les ateliers.

Service Architecture :

- Installer des supports de bicyclettes (10 vélos) dans la cave.

Services des eaux :

- Clôturer le parking vélo couvert pour 12 vélos et installer des supports de bicyclettes à l'intérieur de l'abri, afin de remplacer les râteliers existants *.

*) Les râteliers endommagent la roue avant d'un vélo.

Zoo :

- Créer un abri pour 9 vélos au vestiaire à l'intérieur du Zoo.

Services concernés pour la mise en œuvre :

- Service Architecture (sites Mairie et Service des eaux)
- Les Ateliers

Études complémentaires éventuellement nécessaires :

- Etudes du service architecture sur les clôtures de parkings vélo (sites Mairie et Service des eaux)
- Etude du BEA sur l'emplacement de l'abri vélo (site BEA-Voirie)

Autres actions du PDE concernées :

- Créer des stationnements vélos pour les visiteurs

En 2005

| site | action |
|----------------------------|--|
| Mairie | Créer un abri fermé pour 27 vélos sur le parking C |
| Filature | Installer des supports de bicyclette (10 vélos) à l'intérieur du local |
| La Mertzau | Créer un abri fermé pour 9 vélos Installer 2 supports dans les ateliers |
| Zoo | Créer un abri pour 9 vélos |
| Coûts totaux 2005 : | 25 000 € |

En 2006

| site | action |
|----------------------------|---|
| Mairie | Clôturer le parking vélo couvert à l'entrée A |
| BEA Voirie | Créer un abri fermé pour 12 vélos |
| service Architecture | Installer des supports de bicyclettes (10 vélos) dans la cave |
| Service des Eaux | Clôturer le parking vélo couvert Remplacer les râteliers par des supports vélo |
| Coûts totaux 2006 : | 25 000 € |

Estimation des besoins après 2006 :

| Service | Lieu de travail | besoin plus de places stationnement vélo sécurisées hypo. haute | besoin plus de places stationnement vélo sécurisées hypo. basse |
|---------------------------------------|----------------------------|---|---|
| Habitat, Education, Police Municipale | avenue Kennedy | 24 | 18 |
| Archives | rue des Archives | 2 | 2 |
| Pupa/Parc Auto | bd Président Roosevelt | 28 | 20 |
| Pupa, SEVE | Rue Moulin à Vent - agence | 8 | 7 |
| Pupa | Rue de Rouffach | 2 | 1 |
| Pupa, Camasa | Rue de Wittenheim | 2 | 1 |
| Pupa | Déchetterie Côteaux | 1 | 1 |

| | | | |
|--|----------------------------|----|----|
| Pupa | Agence Rue de Hirsingue | 10 | 8 |
| Zoo | Rue du Jardin Zoologique | 7 | 6 |
| SEVE | Avenue du repos | 14 | 11 |
| Stade nautique Piscine Illberg | Bld Stoessel | 5 | 4 |
| Palais des Sports | Rue Illberg | 2 | 2 |
| Ecole de Musique | Bd Wallach | 5 | 4 |
| Centrale Thermique | Rte de Dornach - Didenheim | 3 | 2 |
| Affaires sociales | Rue d'Alsace | 2 | 1 |
| Beau Regard - Personnes âgées | Rue du Beau Regard | 6 | 5 |
| Animation culturelle | Rue des Franciscains | 3 | 2 |
| Bibliothèque Bourtzwiller | Rue Gunsbach | 1 | 0 |
| Bibliothèque Salvator | Rue Roger Salengro | 1 | 0 |
| Le Quai, Ecole Supérieure des Arts | Quai des Pêcheurs | 2 | 1 |
| Théâtre Municipal | Rue de la Sinne | 2 | 1 |
| CES Bourtzwiller | Rue de Toulon | 3 | 2 |
| Ecole Camille Claudel | Avenue DMC | 1 | 0 |
| Maternelle J. Prévert | Rue de Pfastatt | 1 | 0 |
| Maternelle Furstemberger | Rue de la Passerelle | 1 | 0 |
| Ecole Victor Hugo | Rue de Ribeauvillé | 1 | 1 |
| Maternelle Pierrefontaine, Ecole Albert Schweitzer | Bd de la marne | 2 | 1 |
| Maternelle Véronique Filozof | Rue du Collège | 1 | 0 |
| Maternelle François Frey, Ecole La Fontaine | Rue Village Neuf | 2 | 1 |
| Maternelle Lefebvre | Rue Lefebvre | 1 | 0 |
| Ecole Charpentiers de Loisy | Rue Lieutenant de Loisy | 1 | 0 |
| Ecole Dieppe | Rue Dieppe | 1 | 0 |
| Ecole Drouot | Rue Savoie | 2 | 1 |
| Ecole Nordfeld | Rue Maréchal Juin | 4 | 3 |
| Ecole Dornach | Rue de Brunstatt | 2 | 1 |
| Ecole St Exupéry | Rue du Languedoc | 1 | 0 |
| Ecole Sébastien Brant | Rue Brustlein | 2 | 1 |
| Ecole Wolf, Gymnase Ergmann | Rue de Toulouse | 1 | 1 |
| Ecole Jean de la Fontaine | Rue de Guebwiller | 1 | 0 |
| Ecole les Erables | Rue de Verdun | 1 | 0 |
| Ecole 4e DMM | Rue de la 4e DMM | 1 | 0 |
| Maison de la Justice (MJD); Agence d'Urbanisme | Grand Rue | 4 | 3 |
| Jeunesse (près Wittenheim) | Schoenensteinbach | 1 | 0 |

| | | | |
|---|----------------------|------------|------------|
| Piscine de Bourzwiller | Rue St Georges | 4 | 3 |
| Gymnase Rue du Fil | Rue du Fil | 1 | 0 |
| Hygiène et Santé | Porte du Miroir | 6 | 4 |
| Police Municipale | Rue de Bennwihr | 1 | 1 |
| Musées Municipaux, Musée des Beaux Arts | Place Guillaume Tell | 5 | 4 |
| Musée Historique | Place de la Réunion | 3 | 2 |
| Total (49 sites) | | 185 | 126 |

Une définition plus fine pourra être effectuée selon les besoins des établissements.

Annexe 3 : Le programme d'actions

Actions en faveur de la pratique du vélo : Créer des stationnements vélos pour les visiteurs

Besoin en places de stationnement ouvert (2 places = 1 arceau)

Mairie :

- néant

Bibliothèque :

- néant

Filature :

- Les places de stationnement ouvertes sur les cotés du bâtiment devront être déménagées vers un endroit avec une meilleure visibilité (par exemple entre l'entrée principale et l'accès au parking souterrain ou sur le plateau devant le bâtiment).

BEA-Voirie :

- Installer deux arceaux le long du bâtiment à droite de l'entrée.

La Mertzau :

Services d'Urbanisme et Voirie :

- Mettre en place deux arceaux le long de l'escalier extérieur du bâtiment du service d'Urbanisme

Les ateliers :

- néant

Service Architecture :

- Mettre en place deux arceaux à côté de l'escalier extérieur ou à l'arrière du bâtiment

Services des eaux :

- Remplacer les râteliers* existants à l'extérieur du parking sécurisé par des arceaux.
- * Les râteliers endommagent la roue avant d'un vélo.

Zoo :

- néant

Les besoins d'autres sites après 2005 :

Une définition pourra être effectuée selon les besoins des établissements.

Coûts des opérations en 2005 et 2006 :

| site | opération | Euros |
|------------------------------------|---|--------------|
| Filature | déménager les places de stationnement vélo ouvertes | 1000 |
| BEA-Voirie | Installer 2 arceaux à côté de l'entrée | 300 |
| La Mertzau | Installer 2 arceaux au service urbanisme | 300 |
| service Architecture | Installer 2 arceaux | 300 |
| Service des Eaux | Remplacer les râteliers par des supports vélo | 1000 |
| Coûts totaux en 2005/2006 : | | 2 900 |

Annexe 4 : Le programme d'actions

Actions concernant les véhicules de service :

Organiser un usage des voitures de services plus rationnel

La répartition de voitures de services sur les sites principaux :

| Site | Voitures de service (hors véhicules utilitaires et spéciaux) |
|------------------------|--|
| Mairie : | 23 |
| Bibliothèque : | - |
| Filature (Orchestre) : | 1 (et 2 pour la Filature) |
| BEA-Voirie : | 11 |
| La Mertzau : | 5 |
| Services des eaux : | 8 |
| Zoo : | - |
| Total : | 48 |

*Présentation des résultats détaillés des enquêtes
menées dans le cadre de l'élaboration du PDE
pour la Ville de Mulhouse et la CAMSA*

Dans cette phase de l'étude du PDE, les résultats des enquêtes menées auprès des agents et des chefs de service vous sont présentés.

A partir de l'ensemble de données des enquêtes, un état des lieux des déplacements du personnel des deux collectivités a été établi suivant les comportements : origine, destination, horaires, modes de transport utilisés, motivations du choix modal, les problèmes rencontrés, etc.

Les objectifs de chacune de ses enquêtes sont de connaître :

- les habitudes de déplacements domicile/travail;
- les déplacements professionnels;
- les éventuelles difficultés d'accessibilité aux différents sites;

Deux questionnaires ont été distribués :

- Sur les déplacements domicile-travail et professionnels pour tous les agents;
- Sur les déplacements professionnels pour les chefs de service

Le questionnaire pour les agents

Afin d'analyser le comportement des agents, un questionnaire leur a été soumis ; les questions ne sont pas exhaustives mais tentent de cerner l'ensemble des comportements dans le cadre de leurs déplacements domicile-travail et professionnels, le but étant de définir des groupes cibles sur lesquels le PDE pourra mener des actions.

La démarche de l'enquête :

Le questionnaire était anonyme afin de préserver la confidentialité des données recueillies. Sur 2 300 questionnaires envoyés, 1 096 ont été retournés soit un taux de réponse de 47,5%.

Contenu :

Les deux premiers domaines de questions atraient aux comportements actuels de l'agent. Ensuite, il est demandé à l'agent d'exprimer ses souhaits en matière de déplacements et de se projeter éventuellement sur un autre mode de déplacement que le sien.

A. Données relatives au travail :

- Les lieux de travail;
- Les jours de travail;

B. Déplacements domicile-travail et professionnels :

- Moyens de transport;
- Temps, distance, nombre;

- Combinaison dépl. domicile-travail avec d'autres motifs;
- Moyens de transport préférés;
- Habitudes à l'heure du déjeuner;
- Utilisation future du tram-train;

C. Automobilistes et motocyclistes

- Stationnement (distance, temps, coût, place réservée ou pas);
- Le cas échéant, les raisons, pourquoi le vélo et les transports collectifs ne sont pas utilisés;
- La desserte en vélo et par les transports collectifs;
- L'évolution possible des habitudes (vélo, transports collectifs, covoiturage);

D. Cyclistes et piétons

- Suggestions pour améliorer les déplacements domicile-travail;
- L'utilisation future du tram-train.

E. Usagers des transports publics

- Suggestions pour améliorer les déplacements domicile-travail;
- L'utilisation d'autres modes de transport que les transports publics;

F. Renseignements supplémentaires

Cette partie permet de repérer la catégorie socio professionnelle de l'agent :

- Sexe;
- Tranche d'âge;
- Rue, Quartier;
- Nombre d'enfants par niveau scolaire;
- Nombre de véhicules en foyer;

Le questionnaire pour les chefs de service

Un questionnaire distinct de celui des agents a été soumis aux chefs de services car une action particulière sur les déplacements professionnels est à mener, en sachant que la proportion de ceux-ci est importante dans cette catégorie socio professionnelle.

L'objectif est de recueillir des données sur les déplacements professionnels qui permettront de classer les différents chefs de service par catégorie et ensuite par cible dans le cadre du plan d'actions du PDE.

La démarche de l'enquête :

Contrairement au questionnaire destiné aux agents, celui des chefs de services est nominatif. Sur 60 questionnaires envoyés, 57 ont été retournés correspondant à un taux de réponse de 95%.

Contenu :

Les données recueillies attrahent principalement à l'activité professionnelle de chacun en lien avec les déplacements professionnels qui s'y rapportent.

A. Déplacements professionnels

- Nombre déplacements et destination principale
- Véhicules de service et voitures personnelles
(nombre et nature de véhicules, stationnement, utilisation)
- Vélos (stationnement, utilisation...)
- Transports collectifs (cartes SOLEA, utilisation...)
- Visiteurs (nombre, stationnement...)
- Livraisons (nombre, fonctionnement...)

B. Déplacements en général

- Dysfonctionnements

C. L'organisation du travail

- Remplacement de déplacements professionnels
- Système horaire
- Organisation spatiale des services

D. Données complémentaires

- Nom et service

Le taux de réponses du questionnaire relatif aux agents (47.5 %) correspond presque à la moitié des agents. Les 1 096 questionnaires recueillis représentent une bonne base de données. Celles-ci ont permis de dégager des résultats intéressants sur les comportements des deux sites en matière de déplacement.

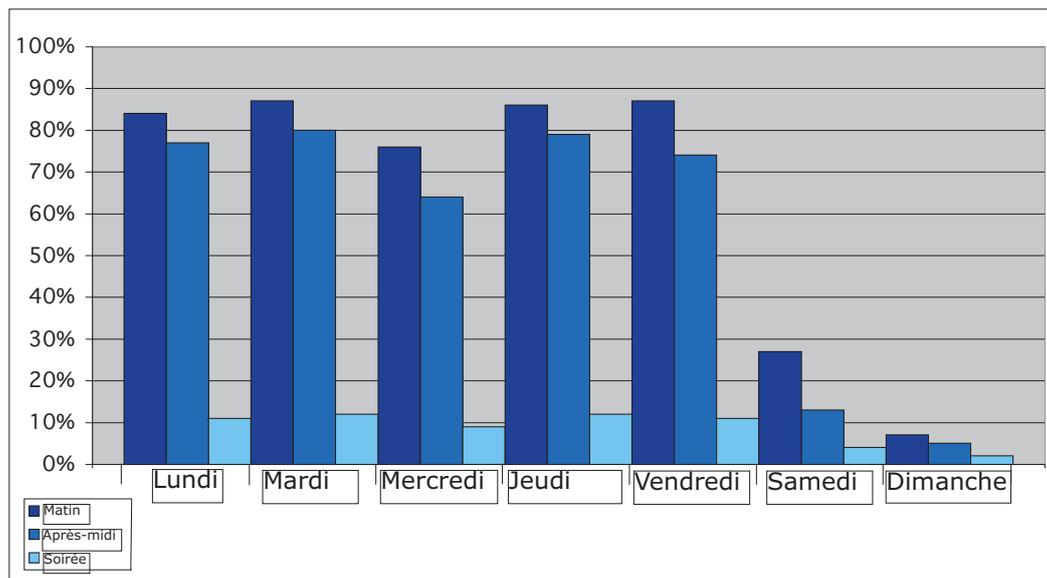
De l'implication des chefs de services dans les réponses obtenues du questionnaire, se dégage une analyse complète des habitudes de déplacements professionnels des deux collectivités (ville et CAMSA).

Les résultats du questionnaire pour les agents

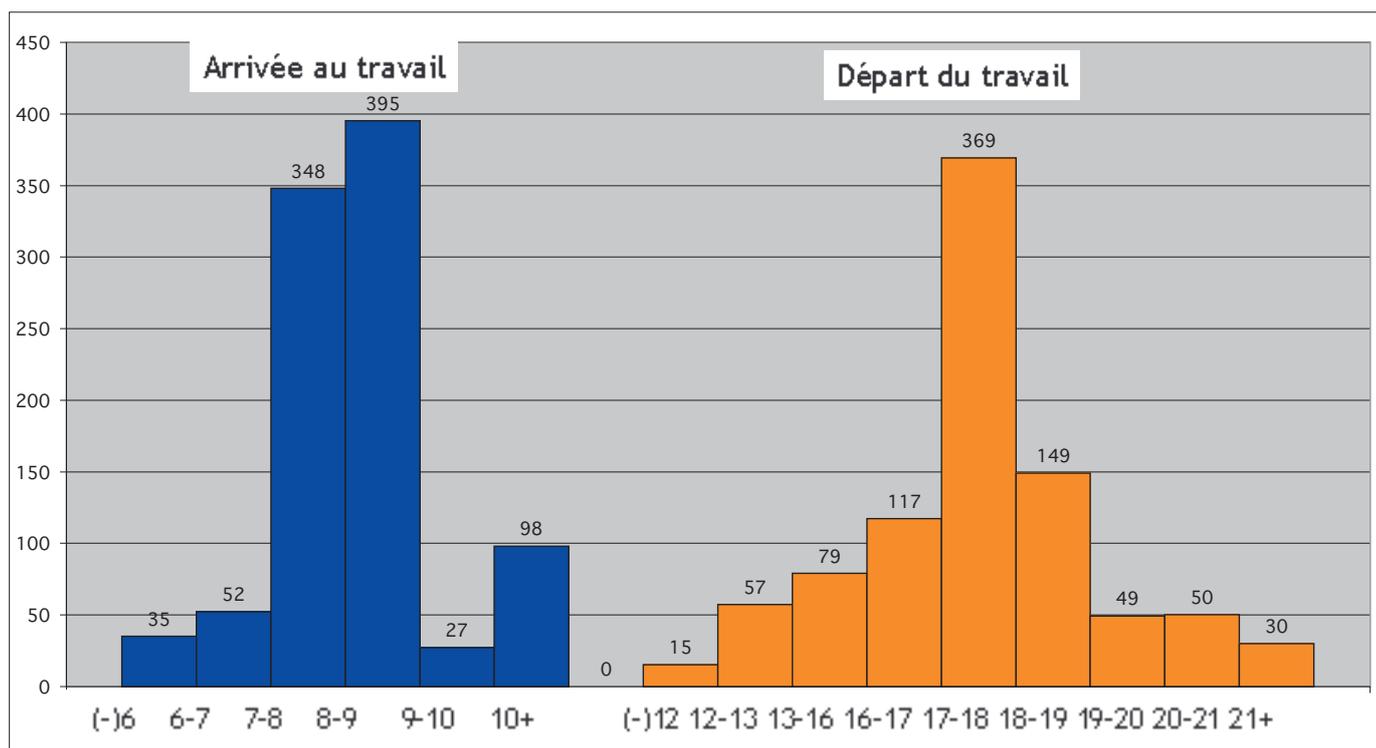
A Déplacements professionnels : A. 1 Taux de réponses par service

| A1 N° | Nom du service | nombre de réponses | % réponses |
|-------|---|--------------------|------------|
| 1 | Cabinet | 5 | 71% |
| 2 | Communication | 10 | 77% |
| 3 | Secrétariat Général | 19 | 43% |
| 4 | Développement durable | 4 | 100% |
| 5 | Evaluation des politiques publiques et Animation du projet commun | 2 | 100% |
| 10 | Services Fonctionnels et Environnement | 2 | 67% |
| 11 | Moyens Généraux | 23 | 21% |
| 12 | Archives | 5 | 100% |
| 13 | Finances et Contrôle de Gestion | 13 | 65% |
| 14 | Action Foncière et Patrimoine | 6 | 55% |
| 15 | Gestion Intercommunale et associative de l'Environnement | 1 | 100% |
| 16 | Propreté Urbaine - Parc Auto (PUPA) | 120 | 38% |
| 17 | Parc Zoologique | 22 | 34% |
| 20 | Services Techniques | 4 | 100% |
| 22 | Pôle Services industriels et commerciaux, bâtiments | 1 | 100% |
| 23 | Pôle Voirie et Déplacements | 1 | 100% |
| 30 | Solidarité | 2 | 100% |
| 31 | Politique de la Ville, Habitat et Action Territoriale | 18 | 67% |
| 32 | Affaires sociales | 14 | 47% |
| 33 | Personnes âgées, Famille et Personnes handicapées | 18 | 26% |
| 34 | Jeunesse et Petite Enfance | 18 | 100% |
| 40 | Ressources Humaines et Aménagement de l'Espace | 2 | 100% |
| 41 | Ressources Humaines et Aménagement de l'Espace | 20 | 61% |
| 42 | Aménagement de l'espace communautaire | 4 | 57% |
| 43 | Urbanisme | 17 | 68% |
| 44 | Affaires juridiques et Marchés | 6 | 60% |
| 50 | Animation | 5 | 100% |
| 51 | Culture | 2 | 100% |
| 52 | Education, Périscolaire et Cultes | 159 | 37% |
| 53 | Développement commercial, artisanal et touristique | 7 | 50% |
| 54 | Sports | 50 | 31% |
| 60 | Service de la population et sécurité | 1 | 50% |
| 61 | Affaires démographiques | 31 | 48% |
| 62 | Hygiène publique et Santé | 16 | 38% |
| 64 | Relations internationales et Coopération transfrontalière | 1 | 33% |
| 70 | Développement | 4 | 100% |
| 71 | Action Economique | 1 | 25% |
| 72 | Emploi, Université et Recherche | 2 | 100% |
| 74 | Système d'information | 17 | 68% |
| 201 | BEA | 11 | 85% |
| 202 | Mission Tram-Train | 1 | 100% |
| 211 | Travaux Publics (STP) | 22 | 55% |
| 212 | Espaces Verts (SEVE) | 62 | 41% |
| 221 | Architecture | 38 | 76% |
| 222 | Ateliers | 30 | 41% |
| 223 | Eaux | 44 | 39% |
| 224 | Centrale Thermique | 9 | 50% |
| 231 | Déplacements | 3 | 14% |
| 232 | Voirie | 28 | 60% |
| 233 | BDO, Topographie | 18 | 90% |
| 501 | Mission Evénements | 3 | 100% |
| 511 | Animation culturelle | 5 | 45% |
| 512 | Bibliothèque - Médiathèque | 59 | 62% |
| 513 | Ecole Supérieure d'Art | 5 | 15% |
| 514 | Ecole de Musique | 23 | 50% |
| 515 | Musées Municipaux | 14 | 64% |
| 516 | Orchestre Symphonique | 10 | 17% |
| 517 | Théâtre Municipal | 7 | 41% |
| 631 | Contrat local de sécurité | 12 | 100% |
| 632 | Police Municipale | 23 | 38% |

A.2 Jours de travail des agents :



A.3 Horaires de travail :

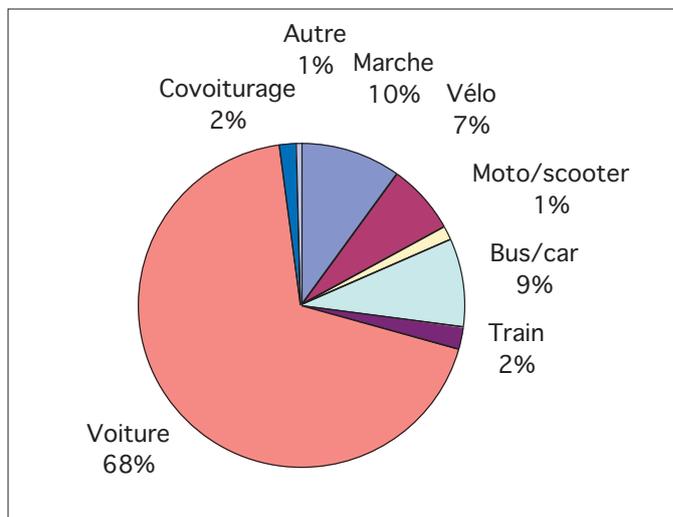


Les horaires de travail très particulier de certains services:

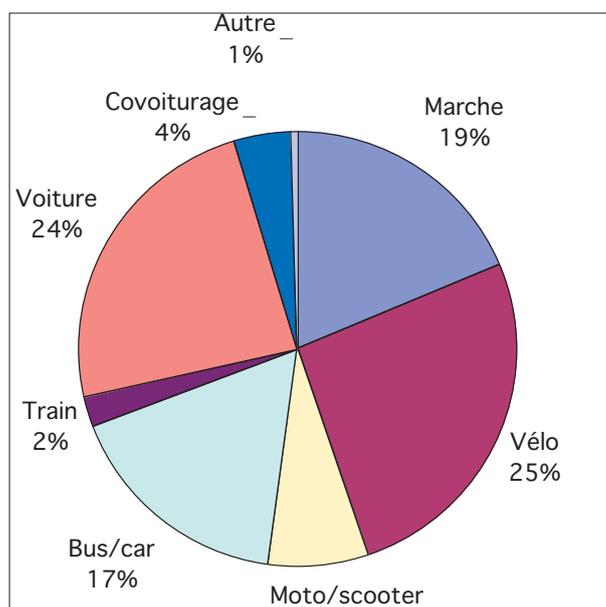
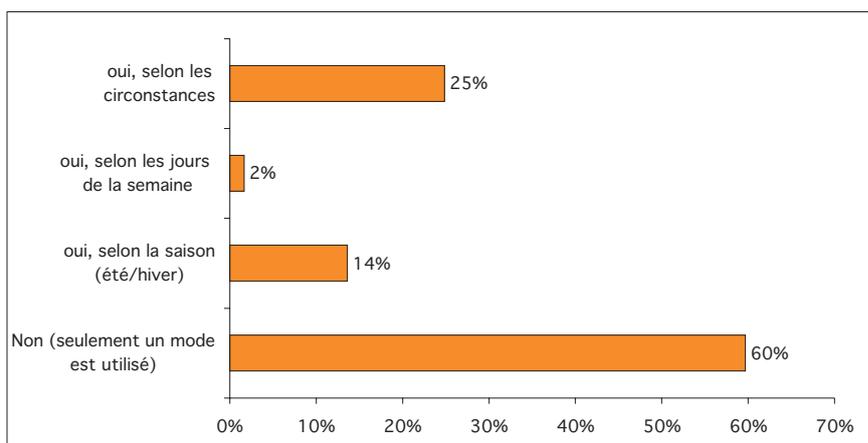
- PUPA : l'arrivée est concentrée avant 6 heures (26 % des agents du service) ;
- Travaux Publics : l'arrivée est concentrée entre 6 et 7 heures (77 % des agents du service) ;
- Education, Périscolaire et cultes : le départ est concentré entre 20 et 21 heures (18 % des agents du service) ;
- Moyens Généraux : le départ est concentré après 21 heures (61 % des agents du service)

Déplacements domicile-travail et professionnels

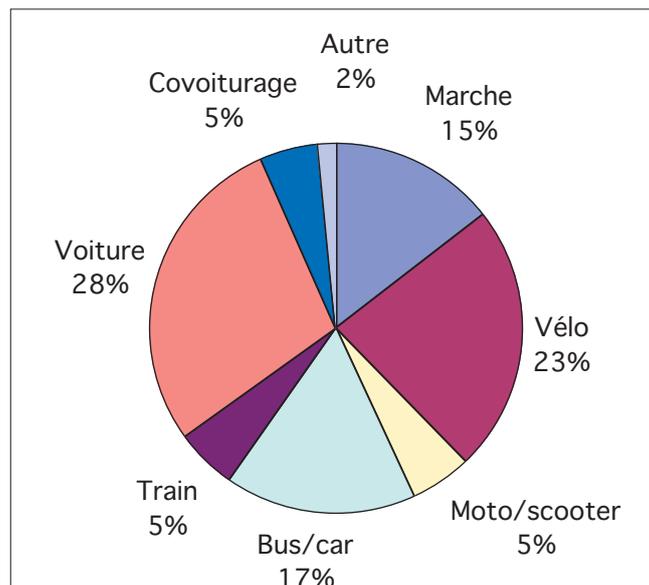
B.1. Moyen de transport principal pour les déplacements domicile-travail



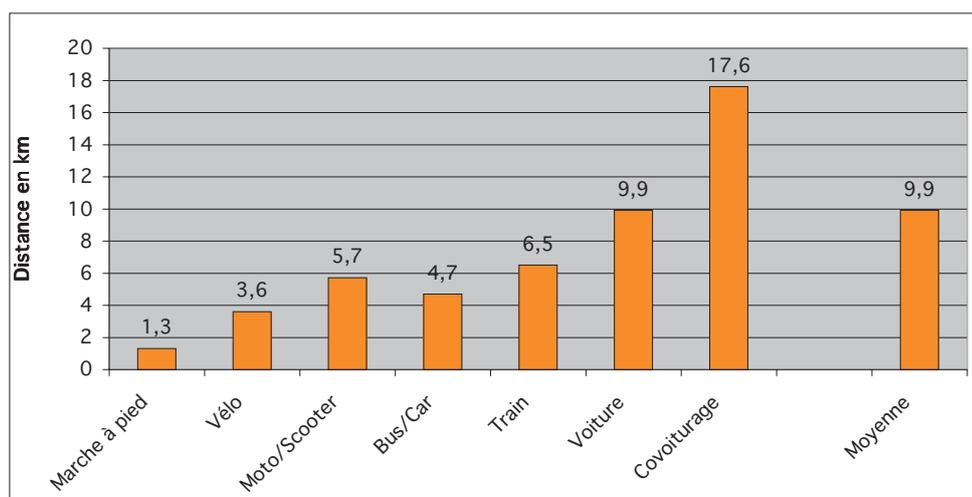
B.2. Autres moyens de transport utilisés de temps en temps :



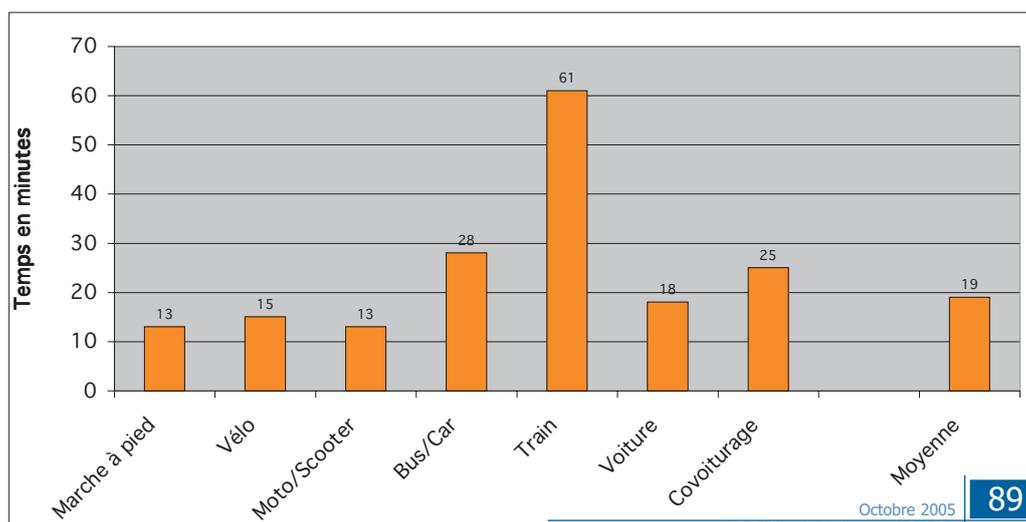
B.3. Moyens de transports souhaités par les agents pour leurs déplacements domicile-travail



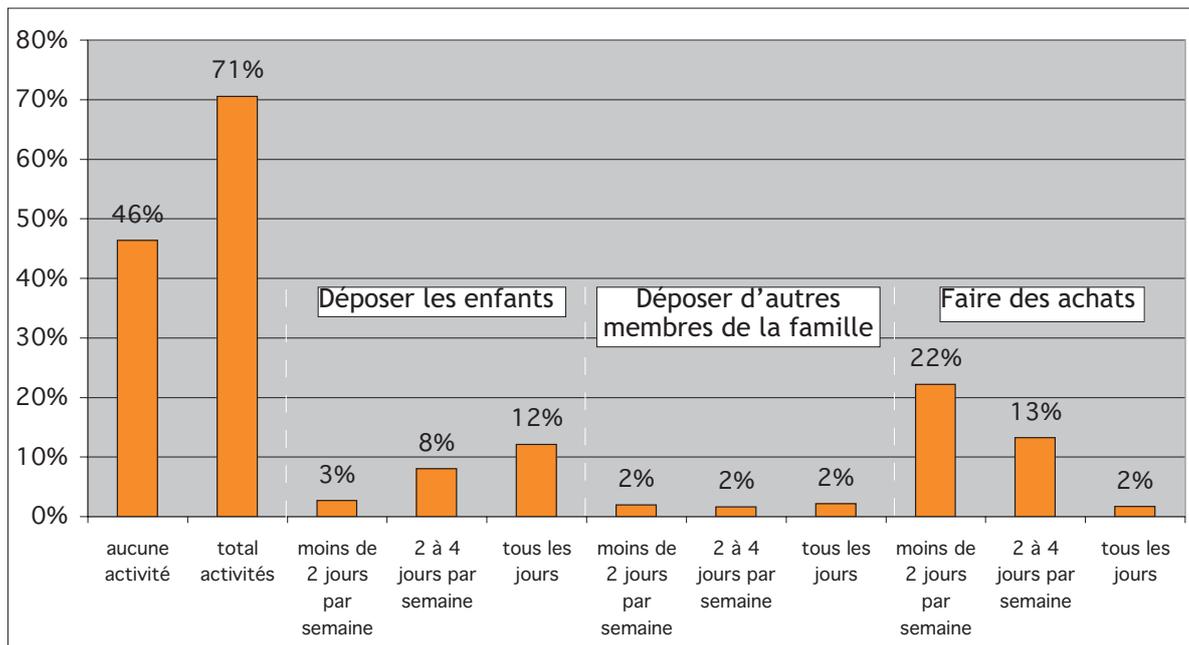
B.4. Distance entre le domicile et le travail (aller simple porte à porte)



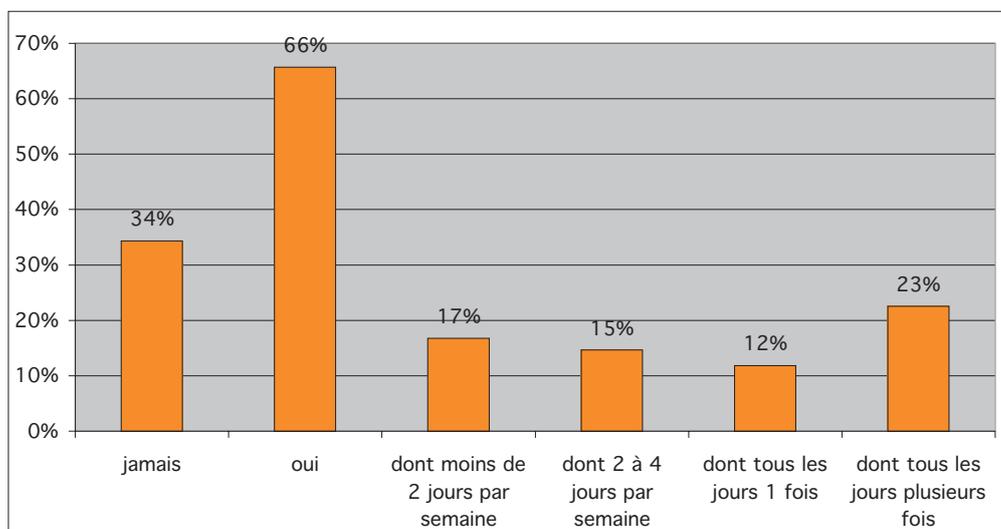
B.5. Temps habituel nécessaire pour le déplacement domicile-travail (aller simple porte à porte)



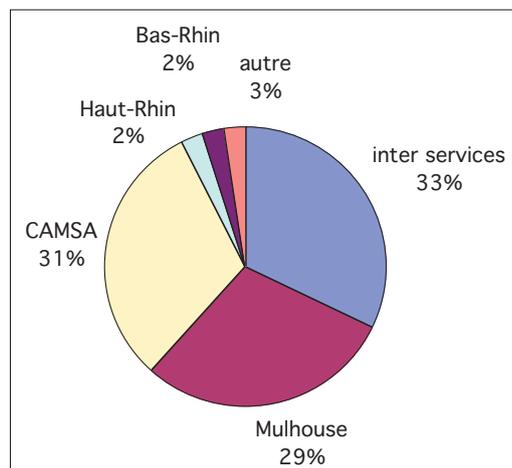
B.6. Activités effectuées sur le trajet domicile-travail



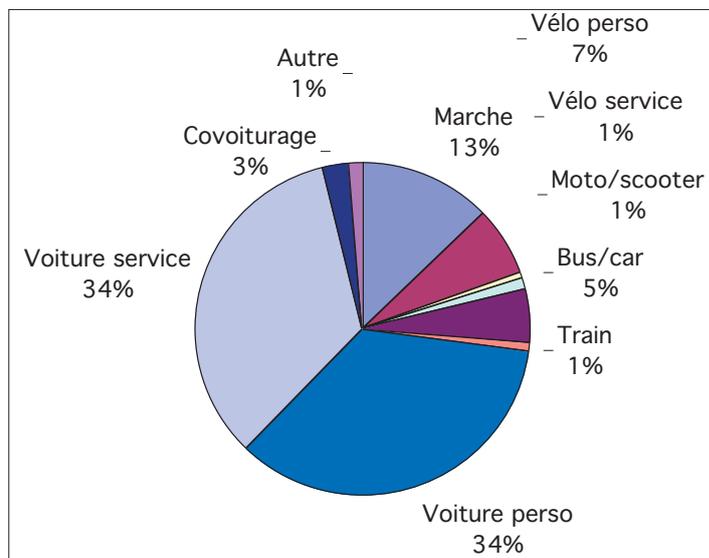
B.7. Nombre de déplacements professionnels par semaine (un déplacement correspond à un aller-retour)



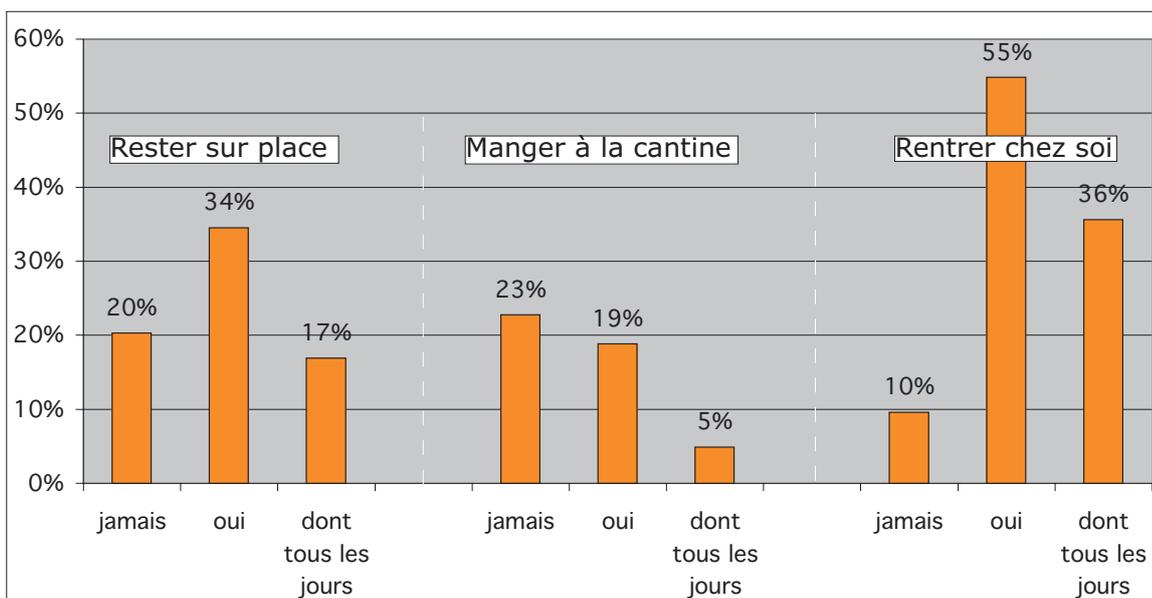
B.7.1. Destination principale des déplacements professionnels



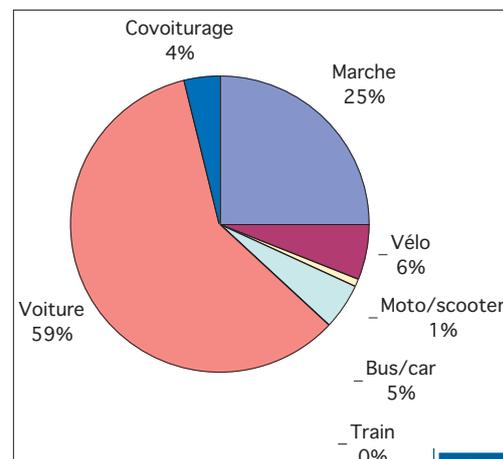
B.7.2. Moyen de transport utilisé habituellement pour ces déplacements professionnels



B.8. Les habitudes à l'heure du déjeuner



B.8.1. Modes utilisés à l'heure du déjeuner



B.9. Souhait d'utiliser le tram-train quand il sera en service

49 % des agents pensent utiliser le tramway pour leurs déplacements en général lors qu'il sera en service.

La partie C a été remplie uniquement par les agents si leur moyen de transport principal est la voiture, le covoiturage ou la moto

C.1 Utilisation par les agents d'une place de stationnement réservée au personnel :

79 % des automobilistes utilisent une place de stationnement réservée au personnel

C.1.1 Temps nécessaire habituellement pour trouver une place de stationnement :

Les automobilistes nécessitent en moyenne 4 minutes pour trouver une place de stationnement

C.1.2 Distance habituelle entre lieu de travail et la place de stationnement trouvée :

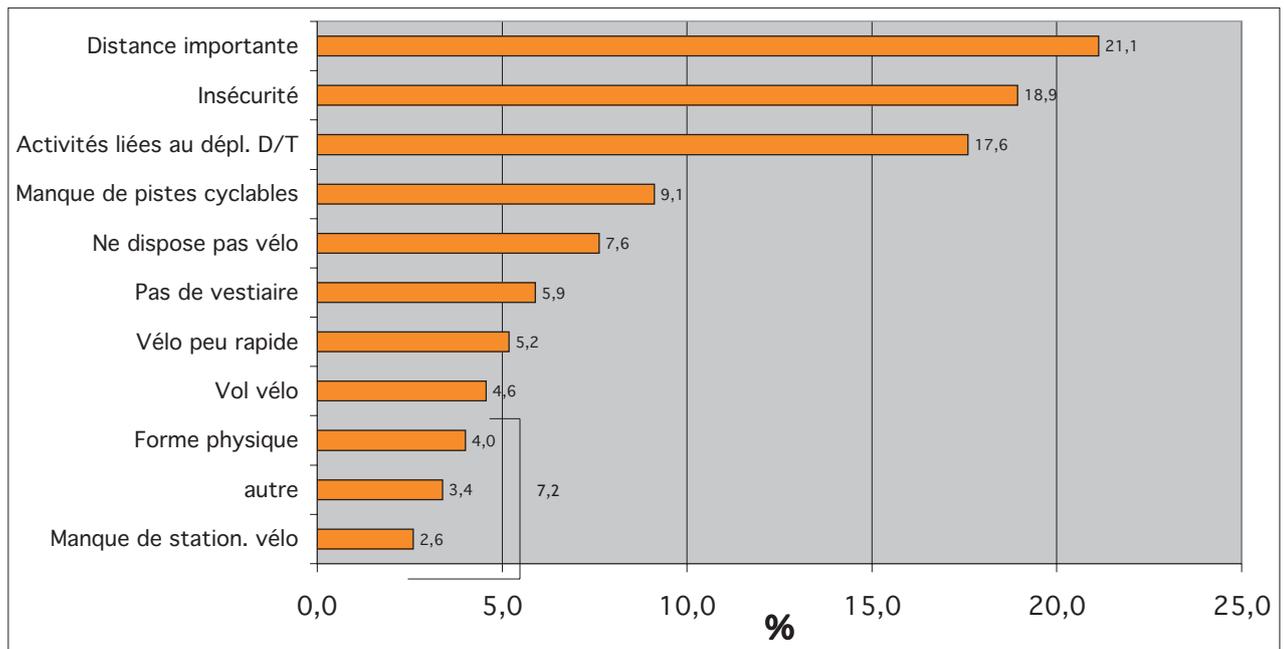
La distance entre lieu de travail et la place de stationnement est en moyenne 75 m.

C.1.3 Coûts en moyenne et par jour du stationnement sur le lieu de travail :

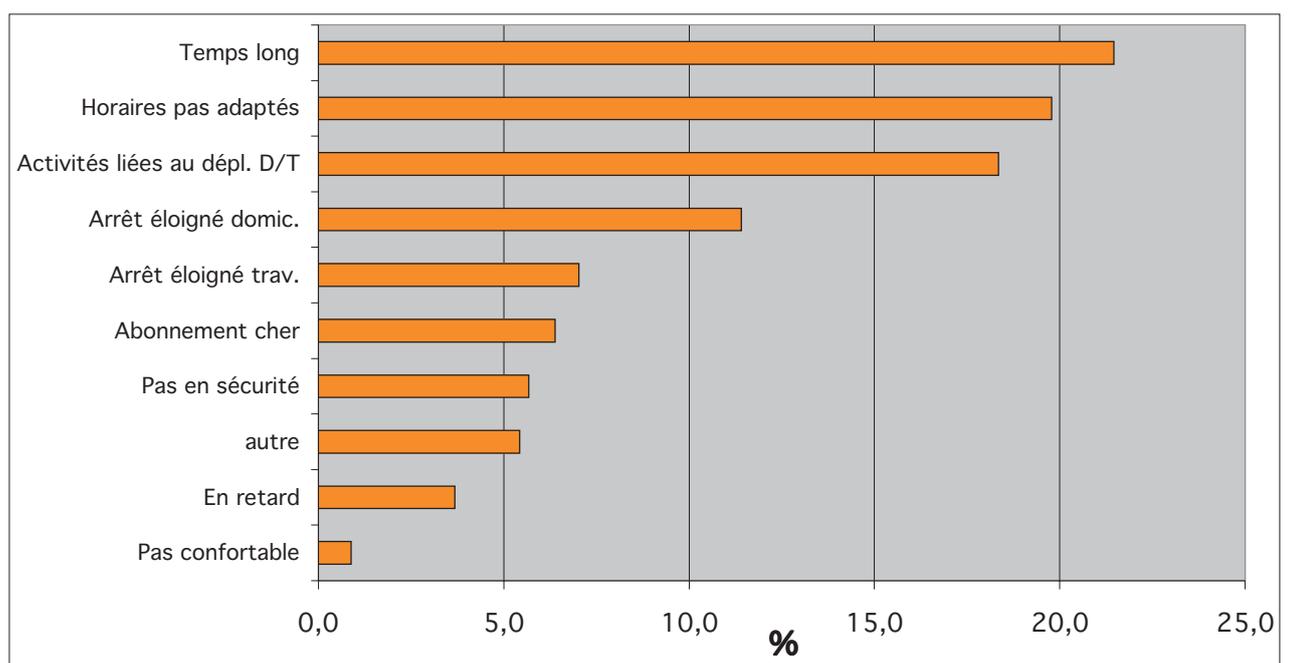
Les réponses ne sont pas exploitables.

C.2. Les difficultés à surmonter pour une meilleure utilisation des autres modes :

Pourquoi les automobilistes n'utilisent pas le vélo ?



Pourquoi les automobilistes n'utilisent pas les transports collectifs ?



C.3. Connaissance des itinéraires cyclables entre le domicile et le lieu de travail :

62% des automobilistes estiment de connaitre les itinéraires cyclables entre le domicile et le lieu de travail.

C.3.1. Impact éventuel des améliorations engagées en faveur du vélo sur son utilisation par des agents : (Question d'origine : Si des améliorations étaient engagées en faveur du vélo, envisageriez-vous de l'utiliser ?)

41 % non
44 % occasionnellement
15 % régulièrement

C.4. Connaissance des lignes de bus et les horaires des bus ou des trains entre le domicile et le lieu de travail :

53 % des automobilistes estiment de bien connaitre les horaires et lignes des transports collectifs.

C.4.1. Distance de l'arrêt bus / train le plus proche du domicile :

La distance moyenne de l'arrêt de bus : 450 m
La distance moyenne de la gare : 3,5 km

C.4.2. Impact éventuel des améliorations engagées pour assurer une meilleure utilisation des transports collectifs sur les agents : (Question d'origine : Si des améliorations étaient engagées pour vous assurer une meilleure utilisation des transports collectifs, envisageriez-vous d'emprunter le bus ou le train ?)

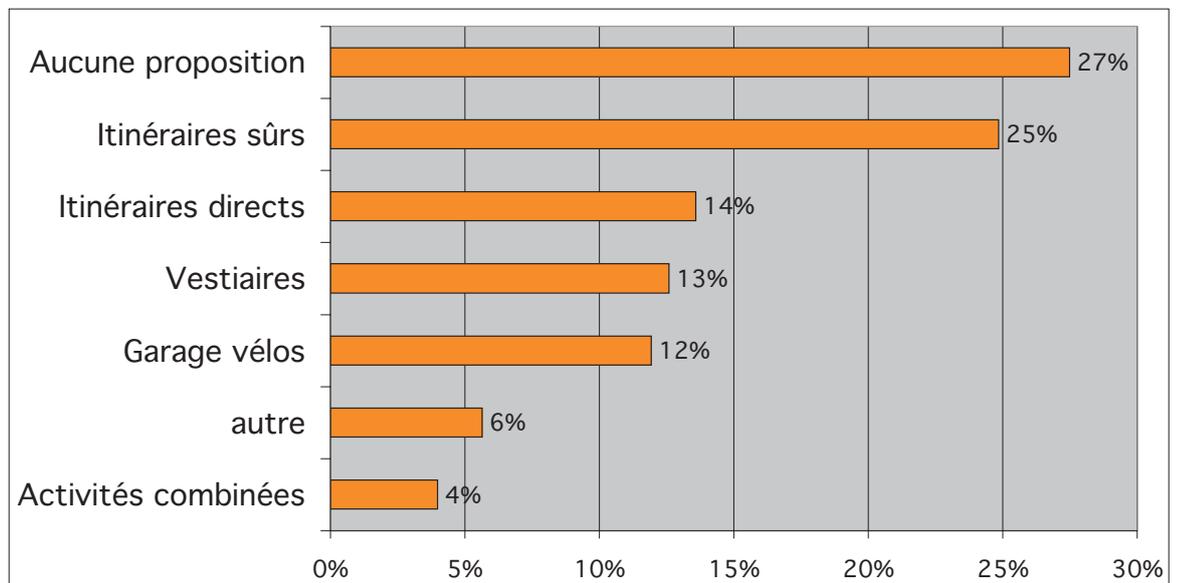
33 % non
50 % occasionnellement
17 % régulièrement

C.5 L'impact éventuel des améliorations engagées en faveur du covoiturage sur son utilisation par des agents : (Question d'origine : Si des mesures étaient prises pour organiser le covoiturage, envisageriez-vous de vous inscrire dans une équipe de covoiturage) ?

66% Non
27% Oui, en tant que conducteur
22% Oui, en tant que passager

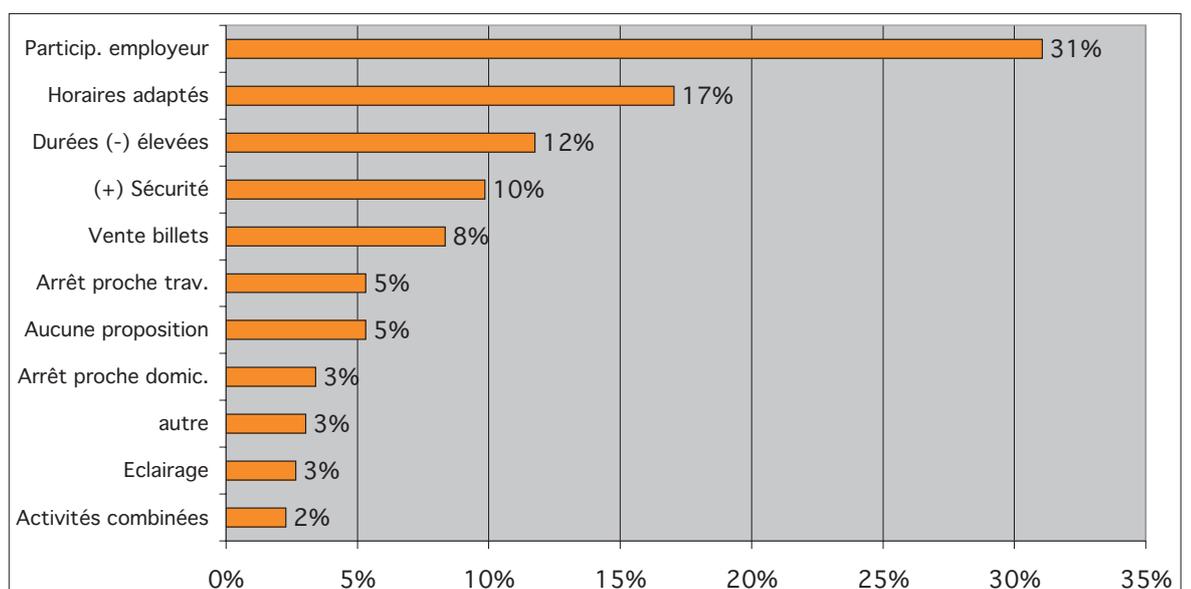
La partie D a été remplie uniquement par les agents dont le moyen de transport principal est le vélo

D.1 Suggestions des cyclistes pour améliorer les déplacements domicile-travail :

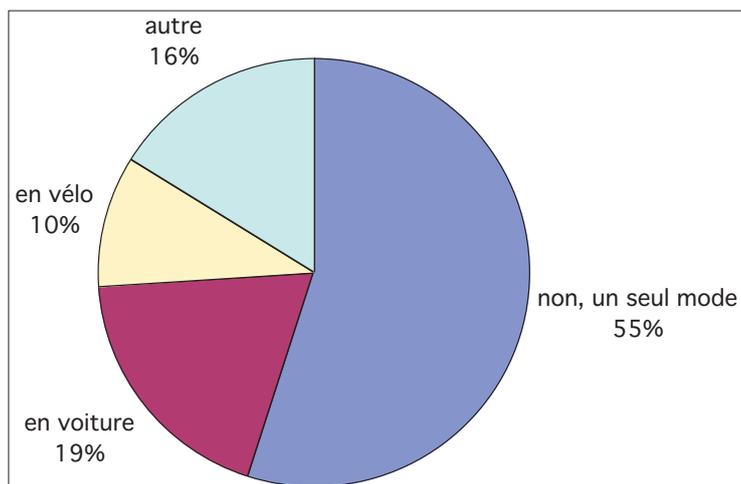


La partie E a été remplie uniquement par les agents dont le moyen de transport principal est le transport collectif

E.1 Suggestions des usagers des TC pour améliorer les déplacements domicile-travail



E.2 Utilisation d'un autre mode de transport que les transports publics sur une partie du déplacement :



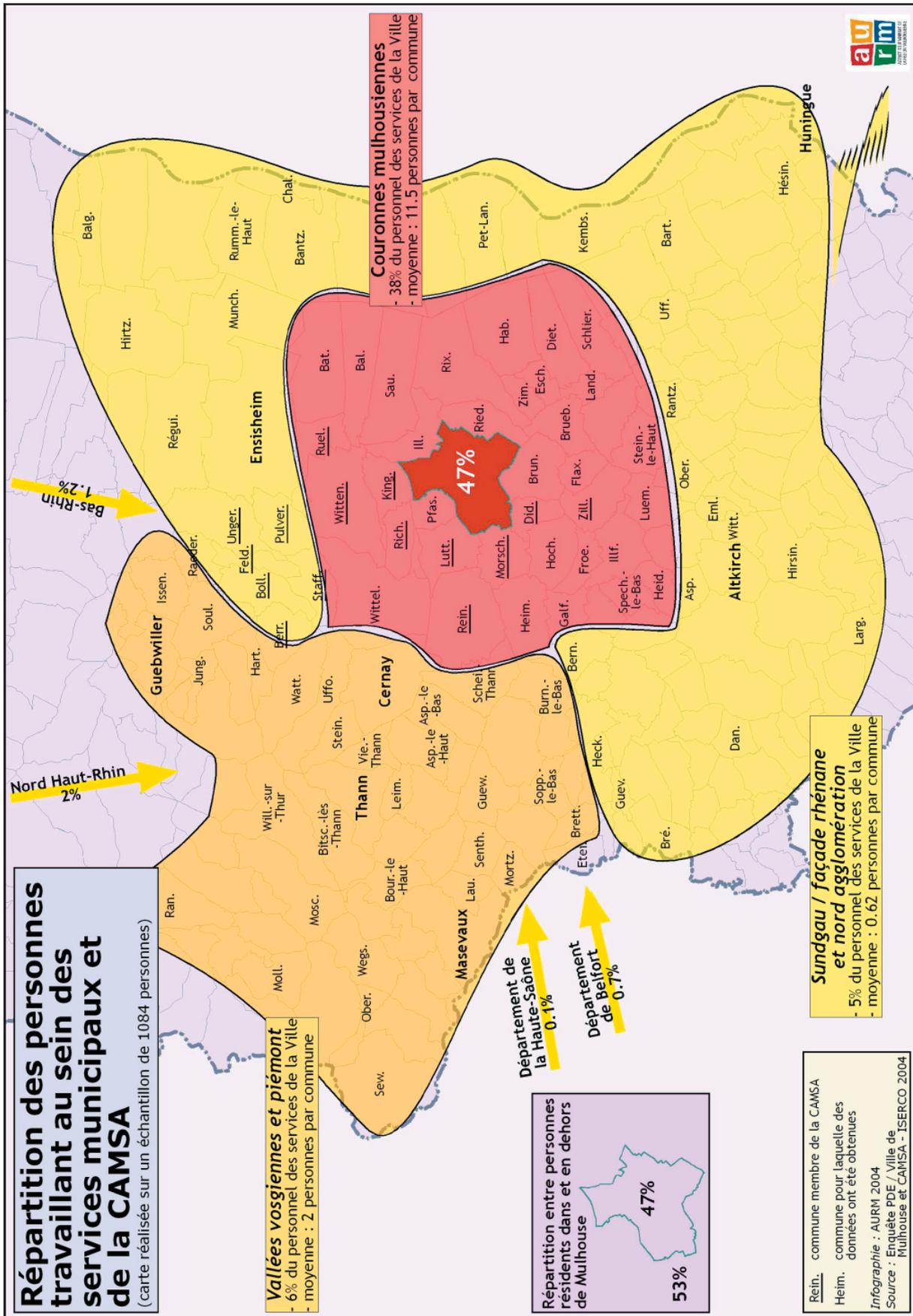
F. renseignements complémentaires

Répartition sexe :

Femmes 50,4%
Hommes 49,6%

Tranche d'age :

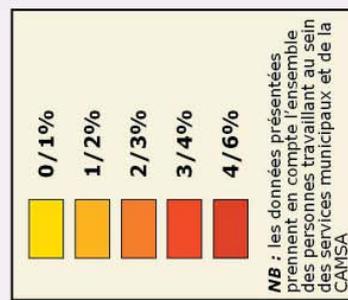
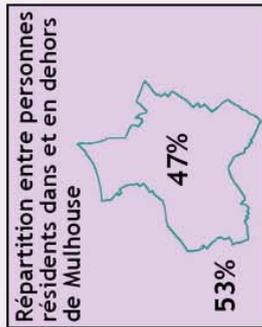
Les données ne sont pas exploitables.



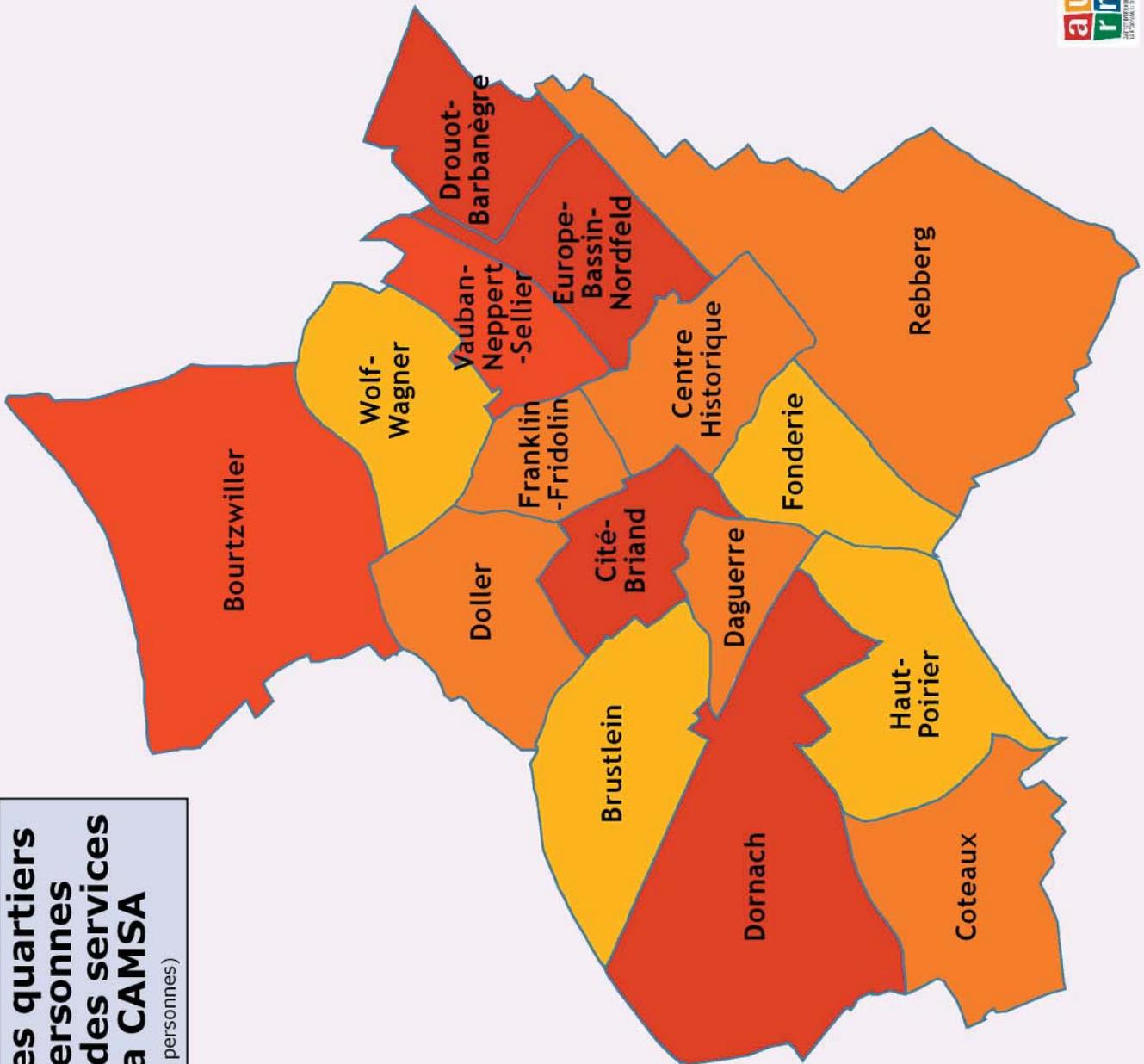


Répartition entre les quartiers mulhousiens des personnes travaillant au sein des services municipaux et de la CAMSA

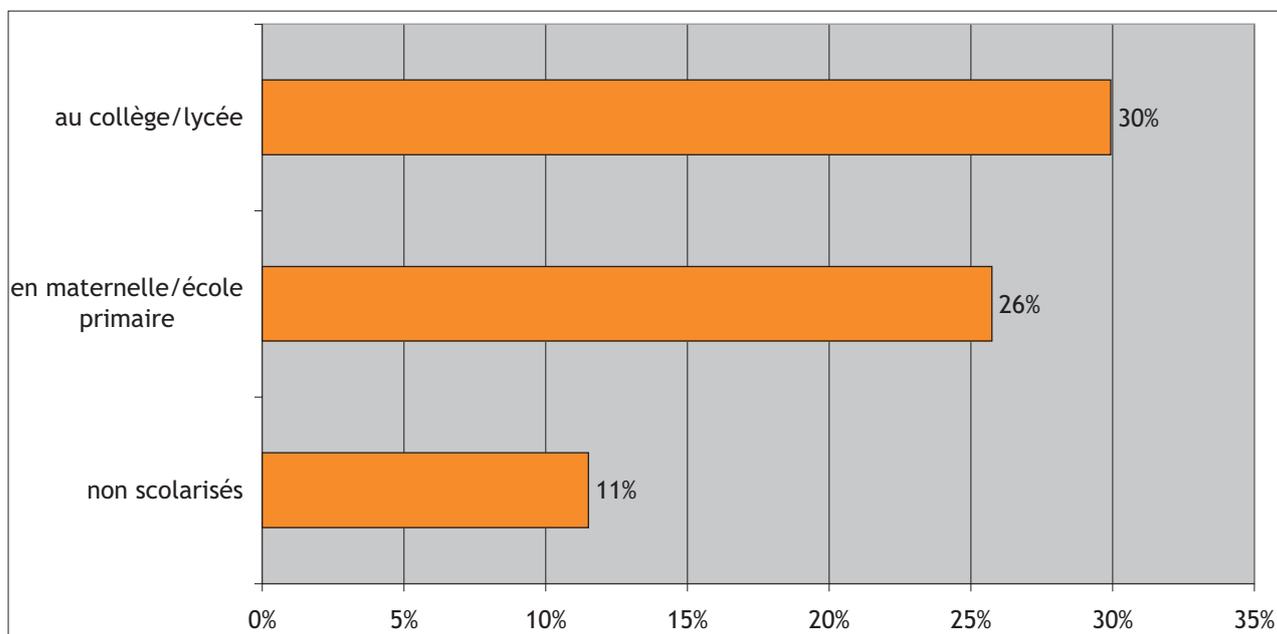
(carte réalisée sur un échantillon de 1084 personnes)



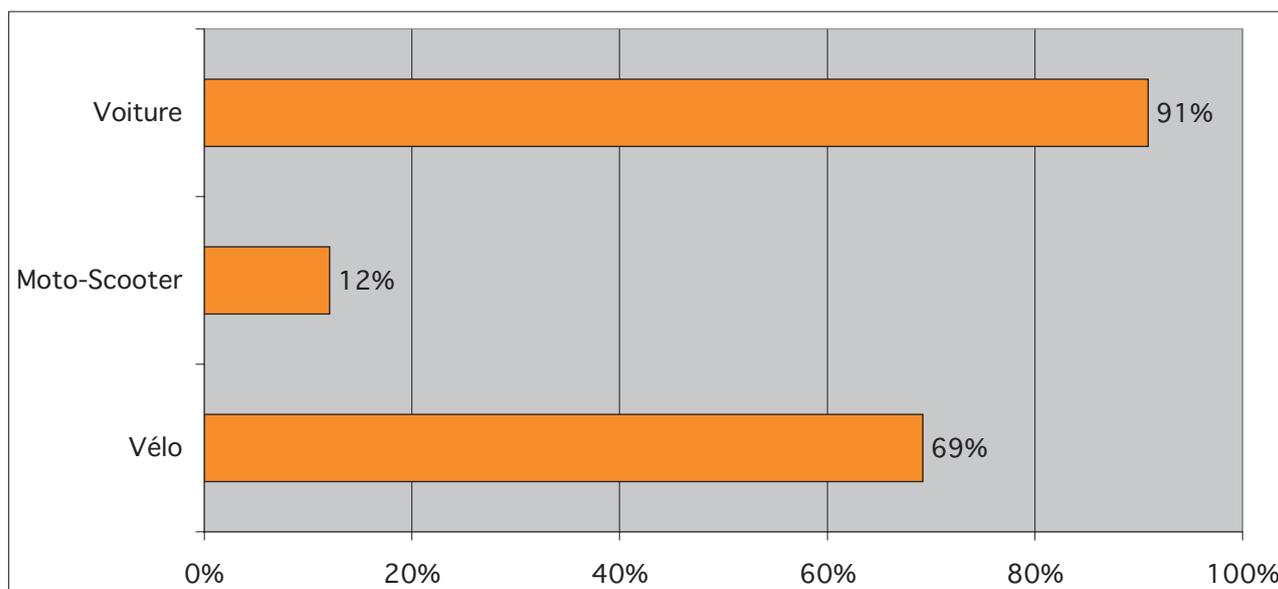
Infographie : AURM 2004
Source : Enquête PDE / Ville de Mulhouse et CAMSA - ISERCO 2004



Taux de foyers ayant au moins un enfant scolarisé :



Taux de foyers disposant d'au moins un véhicule :



2. Le comportement des agents face aux déplacements

A partir de l'enquête sur les agents une typologie des agents a été établie. Trois différents types de comportement ont été identifiés.

| | Type 1 29% « Des agents orientés voiture et déplacements professionnels » | Type 2 42% « Une préférence pour la voiture avec des activités sur le trajet domicile-travail » | Type 3 29% « Des Mulhousiens peu férus de voiture » |
|---|--|--|--|
| MOYEN DE TRANSPORT PRINCIPAL | <ul style="list-style-type: none"> voiture | <ul style="list-style-type: none"> voiture | <ul style="list-style-type: none"> marche (34 %) bus/car (31 %) vélo (23 %) train (8 %) |
| AUTRE MOYEN DE TRANSPORT DE TEMPS EN TEMPS | <ul style="list-style-type: none"> plutôt non | <ul style="list-style-type: none"> plutôt non | <ul style="list-style-type: none"> oui, en fonction des circonstances |
| SI CHOIX, QUELS MOYENS DOMICILE-TRAVAIL UTILISERIEZ-VOUS ? | <ul style="list-style-type: none"> voiture vélo transports collectifs | <ul style="list-style-type: none"> voiture vélo transports collectifs | <ul style="list-style-type: none"> marche transports collectifs vélo |
| ACTIVITÉS SUR LE TRAJET DOMICILE-TRAVAIL | <ul style="list-style-type: none"> aucune | <ul style="list-style-type: none"> achats déposer les enfants | <ul style="list-style-type: none"> aucune achats |
| FRÉQUENCE DES DÉPLACEMENTS DANS LE CADRE DU TRAVAIL | <ul style="list-style-type: none"> tous les jours : 43 % | <ul style="list-style-type: none"> tous les jours : 27 % | <ul style="list-style-type: none"> tous les jours : 30 % |
| DESTINATION PRINCIPALE | <ul style="list-style-type: none"> Agglomération mulhousienne | <ul style="list-style-type: none"> Mulhouse | <ul style="list-style-type: none"> Mulhouse |
| HABITUDES À L'HEURE DU DÉJEUNER | <ul style="list-style-type: none"> je rentre chez moi tous les jours (37 %) je reste sur place tous les jours (25 %) | <ul style="list-style-type: none"> je rentre chez moi tous les jours (35 %) je reste sur place tous les jours (10 %) | <ul style="list-style-type: none"> je rentre chez moi tous les jours (34 %) je reste sur place tous les jours (19 %) |
| EMPRUNTEREZ-VOUS LE TRAM-TRAIN ? | <ul style="list-style-type: none"> oui, 35 % | <ul style="list-style-type: none"> oui, 37 % | <ul style="list-style-type: none"> oui, 58 % |
| PLACE DE STATIONNEMENT RÉSERVÉE | <ul style="list-style-type: none"> oui, 2/3 | | - |
| SEXE | <ul style="list-style-type: none"> hommes : 70 % | <ul style="list-style-type: none"> femmes : 57 % | <ul style="list-style-type: none"> femmes : 60 % |
| AGE | <ul style="list-style-type: none"> faiblement discriminant | | |
| VILLE DE RÉSIDENCE | <ul style="list-style-type: none"> Mulhouse : 40 % | <ul style="list-style-type: none"> Mulhouse : 34 % | <ul style="list-style-type: none"> Mulhouse : 75 % |

Les types par site :

| | Type 1 (voiture et dépl. professionnels) | Type 2 (voiture et activités domic.-travail) | Type 3 (Mulhousien, modes alternatifs) |
|-------------------------------|--|---|--|
| Mairie | 20 % | 52 % | 28 % |
| Bibliothèque centrale | 8 % | 43 % | 49 % |
| Filature | 24 % | 35 % | 41 % |
| BEA - Voirie | 15 % | 68 % | 17 % |
| La Mertzau | 38 % | 57 % | 5 % |
| Hirtzbach (serv. Eaux) | 51 % | 40 % | 9 % |
| Zoo | 36 % | 36 % | 28 % |

Les résultats du questionnaire pour les chefs de service

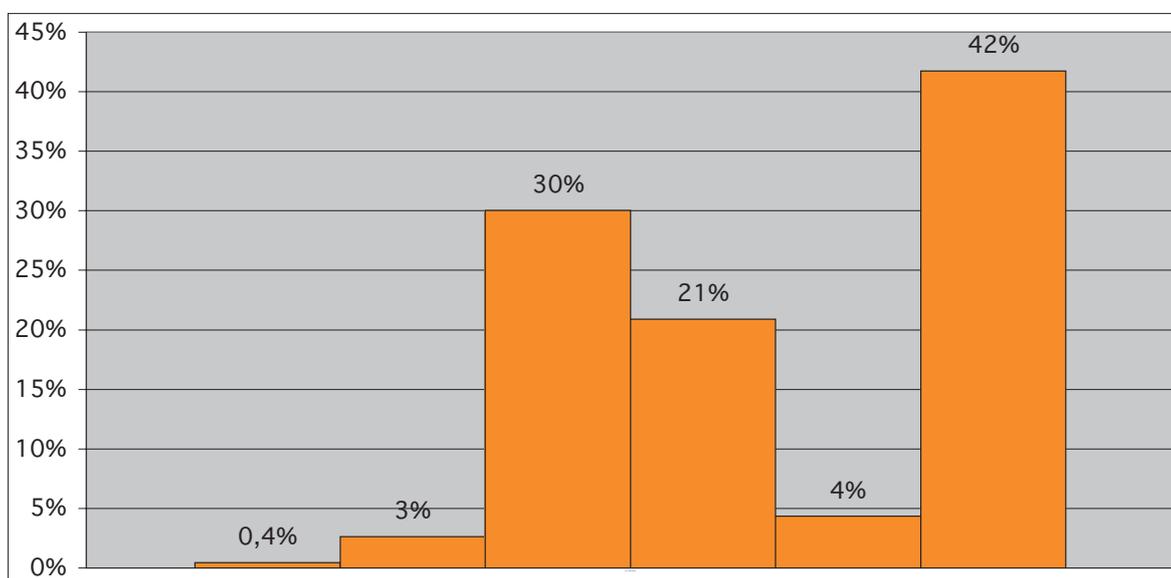
Déplacements professionnels

Nombres de déplacements et destination principale

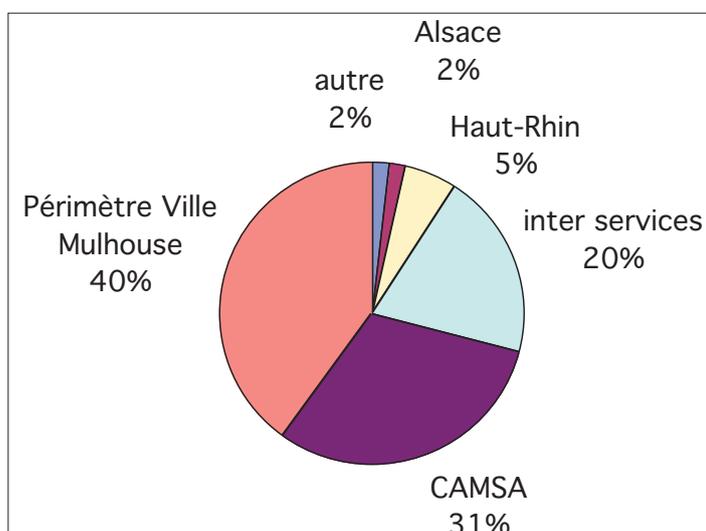
A.1 Le nombre d'agents du service qui est amené à se déplacer pendant le travail :

1027 agents sont amenés à se déplacer pendant le travail.

A 1.1 Le nombre de déplacements par semaine pour des raisons liées au travail



A.1.2 Destination principale des déplacements professionnels :



Véhicules de service et voitures personnelles

A.2 Le nombre de véhicules de services que dispose le service :

Voir tableau 1 en annexe
(9 vélos de service, dont 5 au service voirie et 4 aux cimetières)

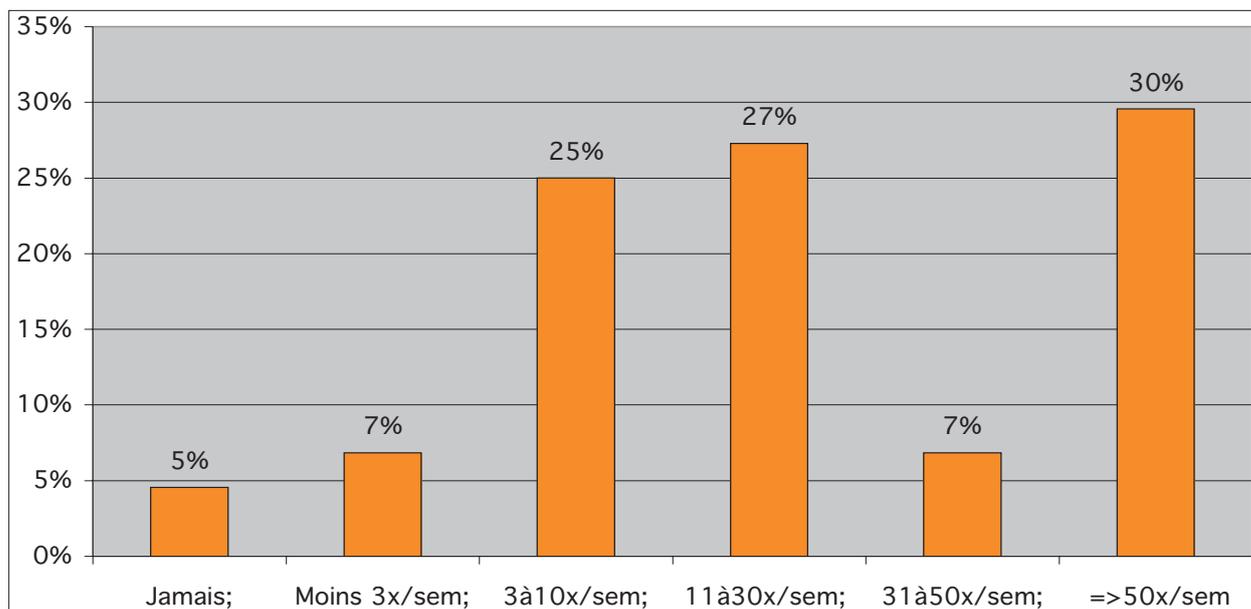
A.2.1 Le nombre de places de stationnement disponibles réservées pour les voitures de service:

Nombre total : 183 places (pour les détails voir fiches de sites)

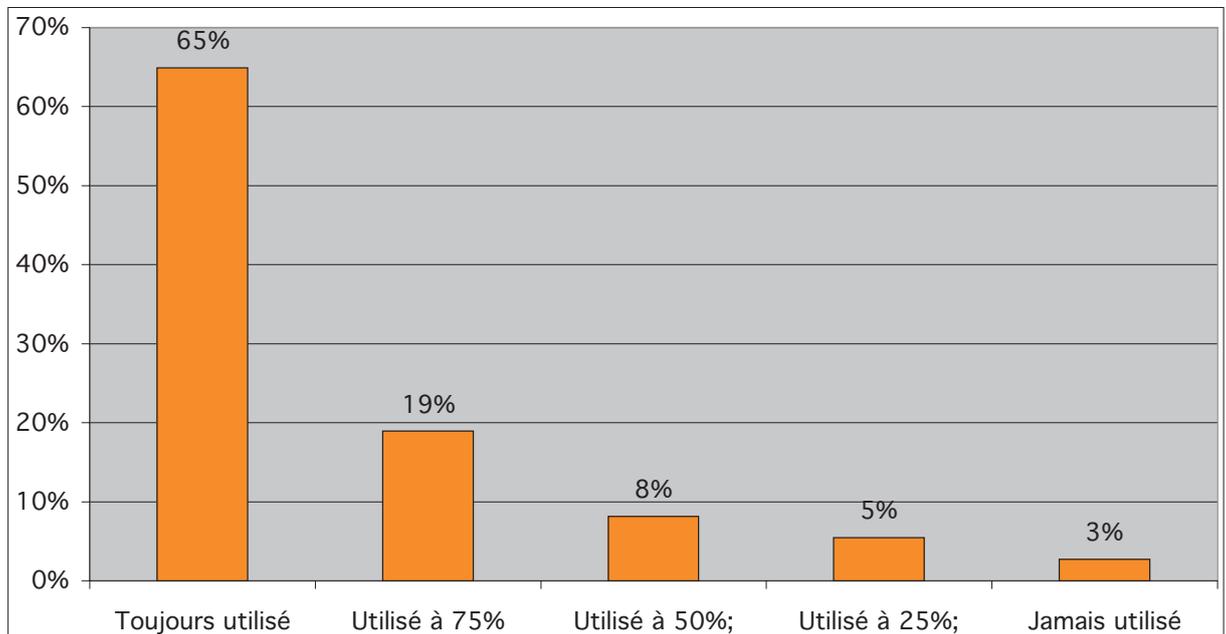
A.2.3 La distance entre les places réservées et le service :

La distance moyenne est de 115 m.

A.2.4 Le nombre de déplacements professionnels des services en voiture de service



A.2.5 Le taux d'utilisation des voitures de service:



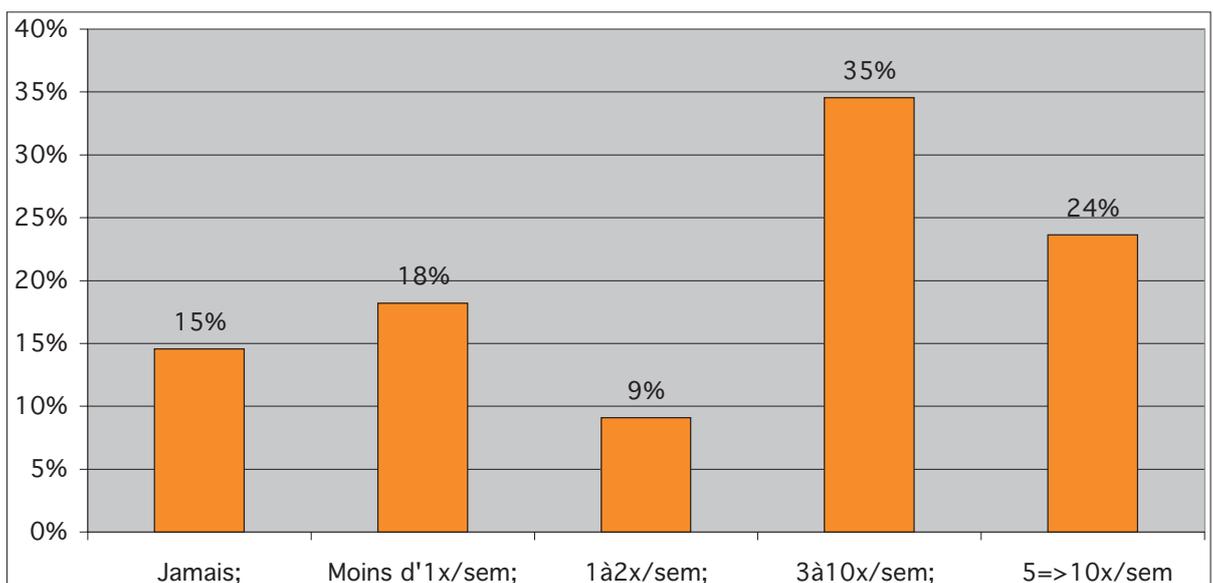
A.2.6. Observations des chefs de service concernant le système d'utilisation des voitures de services :

Augmenter le nombre de véhicules de service (5 %) (Cette proposition est en contradiction avec l'objectif affiché du PDE)

65 % des responsables estiment que les véhicules de services sont toujours utilisés;

Mutualiser les véhicules entre les services situés sur le même site, création d'un pool de véhicules (3,5 %)

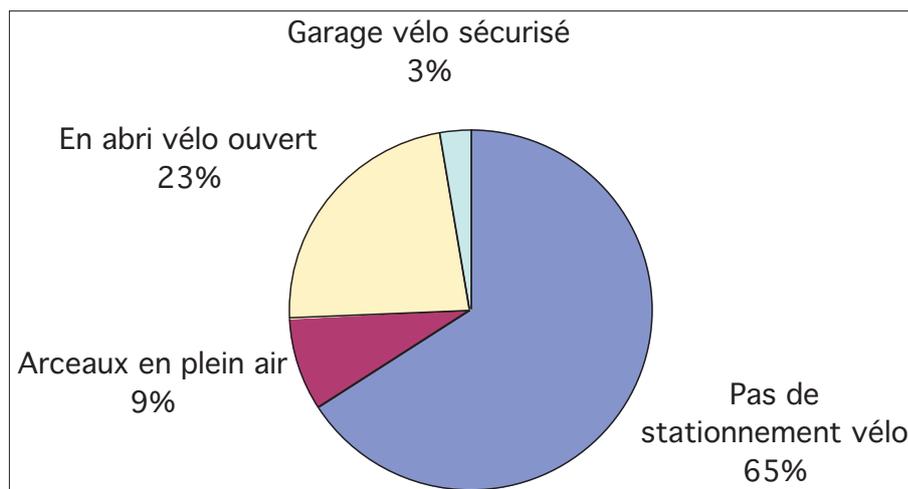
A.3. Nombre de déplacements professionnels des services en voiture personnelle :



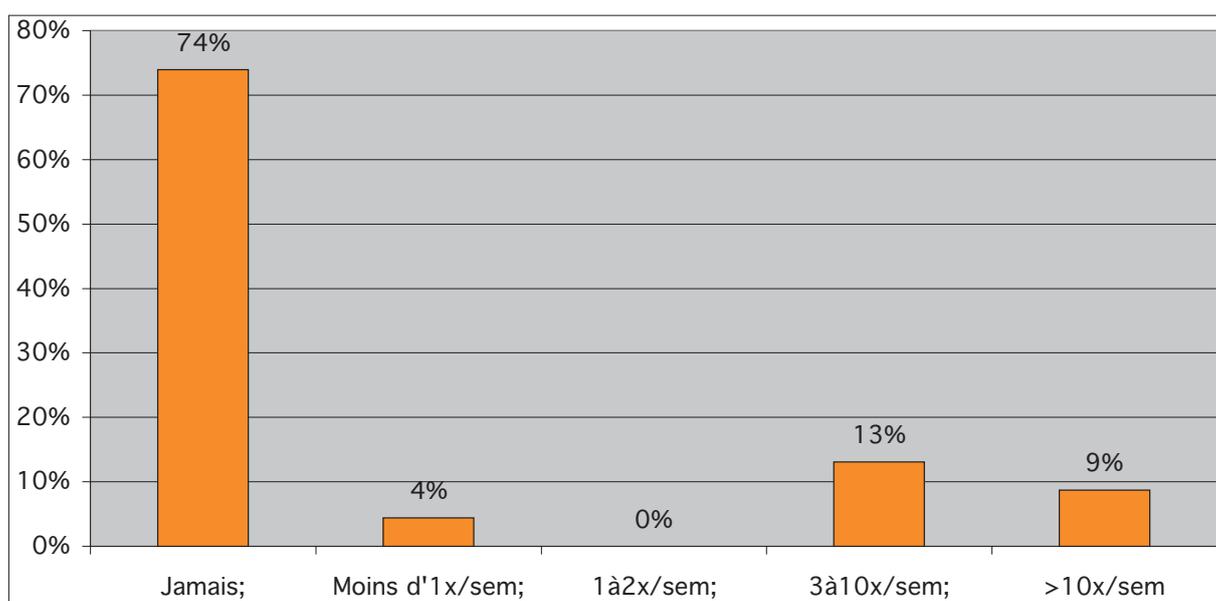
Vélos

A.4.1 et A.4.2 Disponibilité de parkings à vélo ; parkings affectés au service ou disponibles pour le site en général ?

25 places sont affectées à un service et 39 places sont disponibles pour les sites en général (pour les détails voir tableau 2 en annexe).



A.4.3 Nombre de déplacements professionnels des agents du service en vélo (total pour tout le service) :



A.4.4 Des observations des chefs de service concernant la pratique du vélo :

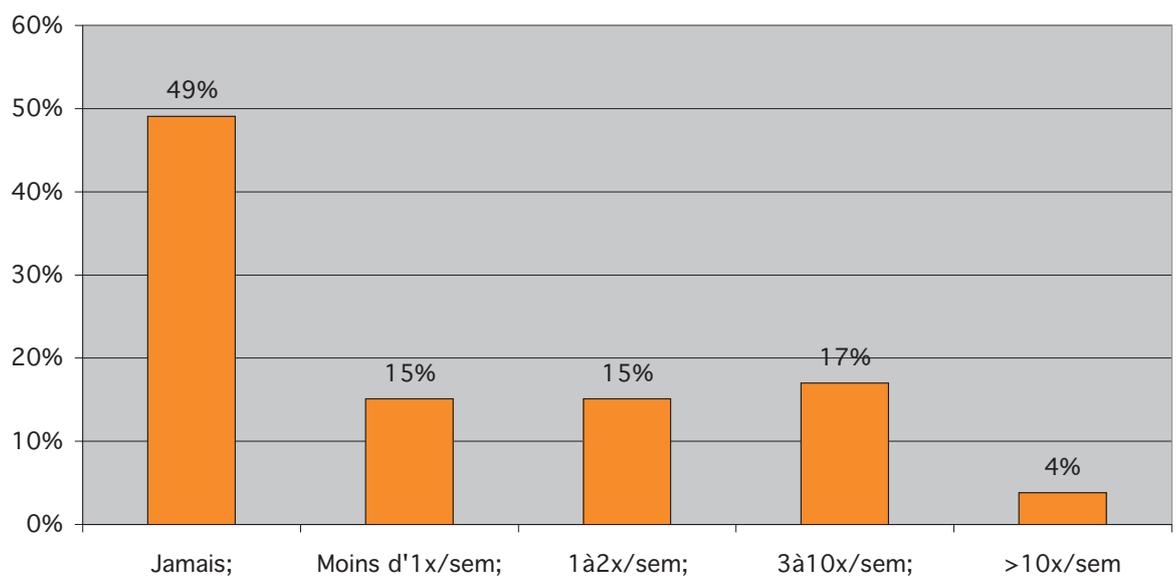
Améliorer les pistes cyclables et le stationnement (16 %)
Mettre à disposition des vélos de service (7 %)

Transports collectifs

A.5.1 Nombre de cartes SOLEA disponibles dans les services ?

52 cartes SOLEA ont été distribuées (pour les détails voir tableau 2 en annexe).

A.5.2 Nombre de déplacements professionnels des services en transports collectifs :



A.5.3 Des observations des chefs de service concernant l'utilisation des transports publics :

Améliorer la desserte des services par les transports collectifs, horaires et lignes (10,5 %)
Prévoir plus de cartes Soléa (9 %)

Livraisons

A.6 Nombre de livraisons que reçoit le service :

| Numéro du Service | Désignation du service | Nombre de livraison / semaine |
|-------------------|-------------------------------------|-------------------------------|
| 16 | Pupa | 50 |
| 61 | Affaires démographiques (cimetière) | 20 |
| 11 | Moyens généraux | 20 |
| 212 | SEVE | 15 |
| 513 | Ecole supérieure d'Art | 11 |
| 222 | Ateliers | 10 |
| 17 | Parc zoologique | 10 |
| 232 | Voirie | 10 |

A.6.1 Nombre de places de stationnement réservées pour les livraisons du service :

5 % des services (SEVE, PUPA, Serv. Eaux) disposent d'une (1) place de stationnement réservée pour les livraisons (voir également les fiches de site).

A.6.2 Distance entre les places réservées et le service :

La distance moyenne est de 55m.

A.6.3 Satisfaction avec l'organisation des livraisons pour le service :

35 % des chefs de services sont satisfaits, 65 % ne sont pas satisfaits.

A.6.4 Dysfonctionnements dans l'organisation des livraisons :

Pas d'aire de livraison disponible (11 réponses)
Aire de livraison souvent occupée par autres véhicules (1)

Visiteurs

A.7 Nombre de visiteurs reçus par le service par jour :

La Bibliothèque 1500 ; Le Zoo 1000 ; Affaires démographiques 350 ;
Cimetières 200

A.7.1 Nombre de places de stationnement réservées pour les visiteurs du service :

Le nombre total de places est 384 (pour détails voir les fiches de site).

A.7.2 Distance entre les places réservées et le service :

La distance moyenne est de 55m.

A.7.3 Satisfaction avec l'organisation du stationnement pour les visiteurs de votre service :

48 % des chefs de services sont satisfaits, 52 % ne sont pas satisfaits.

A.7.4 Dysfonctionnements du stationnement visiteurs :

Pas de parking disponible pour visiteurs (12 réponses)
Parking visiteurs souvent occupé par autres véhicules (4)
Parking pour visiteurs trop loin du service (1)

A.7.5 Observations des chefs de service concernant l'accueil des visiteurs ?

Prévoir des places réservées pour le stationnement des visiteurs (21 %)

Les déplacements en général

B.1 Dysfonctionnements concernant les déplacements domicile-travail des agents :

66 % des chefs de services connaissent des dysfonctionnements, 34 % ne les connaissent pas.

B.1.1 Nature des dysfonctionnements (sécurité, capacité de stationnement voiture et vélo, localisation des arrêts et desserte (horaires) par des transports collectifs du service etc.) :

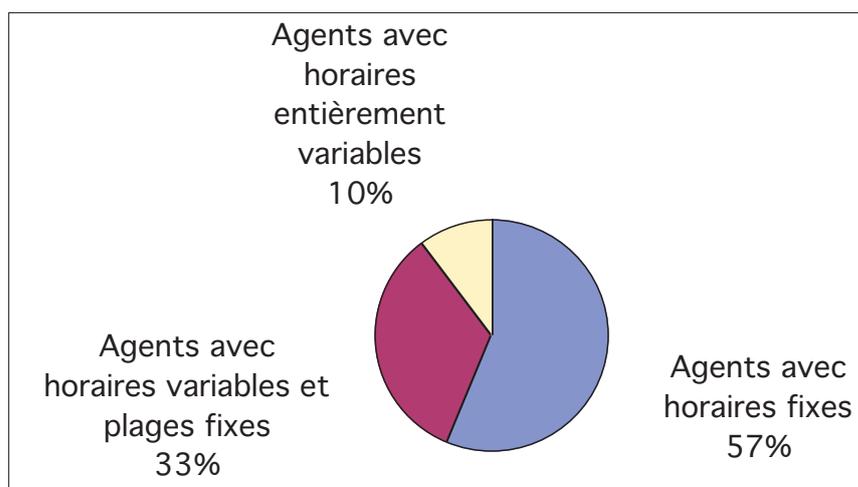
Capacité de stationnement voitures (12 %)
Problèmes de comptabilité des horaires des transports en commun par rapport aux horaires de travail (5 %)
Déplacements longs (4 %)

L'organisation du travail

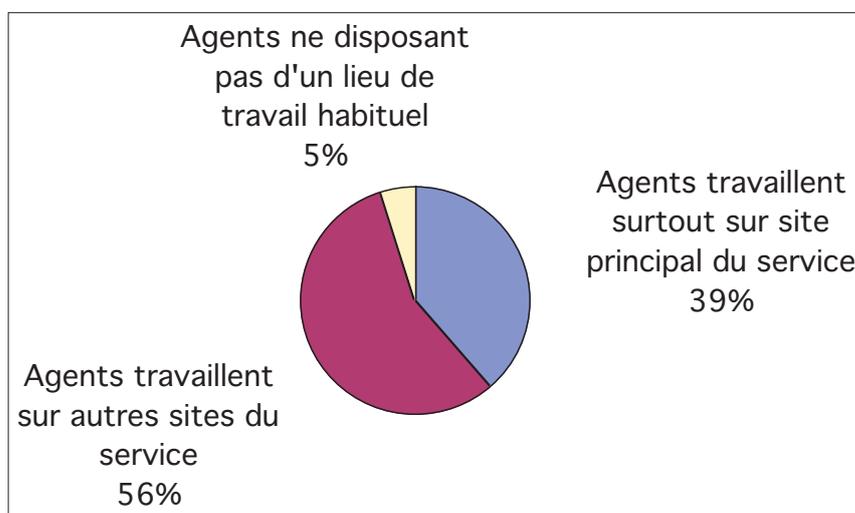
C.1 Possibilité de remplacer un certain nombre de déplacements professionnels par des rendez-vous téléphoniques, des vidéo-conférences, du télétravail ou autres moyens de communication :

Limiter le nombre de déplacements professionnels par des vidéo-conférences ou autres moyens de communication (19,5 %)

C.2 Contraintes d'horaires des agents :



C.3 Organisation spatiale :



Les véhicules de services

| | | véhicules | km | coût (€) | coût/km |
|-------------------------|----------------|-----------|-----------|-----------|---------|
| Tous véhic. | <i>Somme</i> | 314 | 2 422 664 | 1 368 303 | |
| | <i>Moyenne</i> | | 7 715 | 4 358 | 0,56 |
| Voitures | <i>Somme</i> | 82 | 677 069 | 286 758 | |
| | <i>Moyenne</i> | | 8 257 | 3 497 | 0,42 |
| Véh. utilitaires | <i>Somme</i> | 225 | 1 703 818 | 1 027 664 | |
| | <i>Moyenne</i> | | 7 573 | 4 567 | 0,60 |
| Véh. spéciaux | <i>Somme</i> | 7 | 41 777 | 53 881 | |
| | <i>Moyenne</i> | | 5 968 | 7 697 | 1,29 |

Véhicules sur les sites principaux :

Véhicules de service basés à la mairie : 38
(dont 23 voitures et 15 véhicules utilitaires)

Véhicules de service basés au site de la Mertzau : 37
(dont 5 voitures et 32 véhicules utilitaires)

Véhicules de service basés au site Lefebvre : 17
(dont 11 voitures et 6 véhicules utilitaires)



AGENCE D'URBANISME DE
LA REGION MULHOUSIENNE

33, Grand' rue
68 100 MULHOUSE
Tél. 03 89 45 90 00
Fax. 03 89 46 21 51
E-mail : aurm@aurm.org